

**Concertation sur l'amélioration de la sûreté des réacteurs de 900
MW du parc nucléaire français dans le cadre du 4^{ème} réexamen
périodique**

Du 6 septembre 2018 au 31 mars 2019

RETOUR D'EXPERIENCE

A l'intention des membres du Comité d'orientation (COR) et
du Comité opérationnel (COP)

Janvier 2020



PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE	3
RESUME DU RAPPORT DE RETOUR D'EXPERIENCE	4
RECOMMANDATIONS EN VUE D'UNE FUTURE CONCERTATION	7
1. L'APPRECIATION GLOBALE DE LA CONCERTATION PAR LES ACTEURS	9
2. LA PHASE DE PREPARATION.....	11
2.1. Les dialogues techniques et le groupe de travail dirigé par André-Claude Lacoste : des contributions différentes à la phase de préparation	11
2.1.1. Les dialogues techniques : des appréciations mitigées et divergentes	11
2.1.2. Le groupe de travail Lacoste : le lieu de conception des grands principes de la concertation	13
2.2. Malgré la complexité d'une telle approche, des relations constructives entre tous les acteurs	14
2.2.1. Une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes pour une concertation inédite	14
2.2.2. Des avis diversifiés sur la gouvernance du dispositif de concertation.....	16
2.2.3. Les garantes, une fonction mal connue, crainte et déterminante.....	19
2.2.4. Des appréciations divergentes sur le délai de préparation notamment avec les CLI ...	21
2.3. Un débat sur le périmètre de la concertation.....	22
2.3.1. Un objet technique clairement défini, mais difficile à saisir pour le citoyen	22
2.3.2. Un déploiement géographique qui fait globalement consensus	24
3. LA PHASE DE CONCERTATION.....	26
3.1. Au cœur du dispositif, les modalités présentiels d'échange avec le public.....	26
3.1.1. Les réunions publiques : une réussite sur le fond et sur les modalités mais un format perçu comme parfois trop rigide.....	26
3.1.2. Les ateliers thématiques : une modalité plutôt pertinente, des réserves ponctuelles	32
3.1.3. Les groupes miroirs étudiants : un dispositif perçu comme une véritable valeur ajoutée, avec des progrès possibles	34
3.1.4. Permanences en mairie ou sur le marché : une mise en pratique confidentielle, des suggestions d'amélioration	36
3.2. La plateforme numérique : un dispositif à penser davantage en amont pour mieux l'exploiter	37
3.2.1. Une préparation avec un délai et une participation réduits	37
3.2.2. Des opinions divergentes sur la maniabilité et le bon niveau d'information de la plateforme numérique	38
3.2.3. Interrogations et scepticisme sur l'intérêt des modules d'expression du public	41
3.3. La qualité de l'information saluée, des avis mitigés sur le dispositif de communication	43
3.4.1. Des efforts louables sur l'information du public	43
3.4.2. Des interrogations et suggestions sur les moyens mis en œuvre pour promouvoir la concertation	46
3.4. Le traitement des contributions étrangères et l'information en anglais	48
4. LA PHASE BILAN DE LA CONCERTATION.....	49
4.1. Des documents de « bilan » appréciés dans leur ensemble, mais pas connus de tous.....	49
4.1.1. Des documents divers qui se complètent bien	49
4.1.2. Le bilan des garantes, considéré comme un reflet fidèle de la concertation	50
4.1.3. Le compte rendu de la concertation établi par le COP, un support volumineux mais de référence	51
4.1.4. L'avis du HCTISN, en évolution suite au rapport du COR	52
5. LES SUGGESTIONS EMISES POUR LES SUITES DE LA CONCERTATION	53

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Le retour d'expérience a pour finalités de vérifier dans quelle mesure les objectifs de cette concertation formulés par ses co-organisateurs ont été atteints, de tirer les enseignements du dispositif mis en place et de contribuer à la préparation des suites de la concertation ; il est réalisé du point de vue des acteurs qui ont pris part à la conduite et à l'organisation de la concertation¹. Ces acteurs sont les membres du Comité opérationnel (COP) et du comité d'orientation (COR)², des membres du HCTISN et des acteurs locaux (CLI, ASN, IRSN, EDF, etc.).

En d'autres termes, il propose une synthèse des acquis de la concertation et de ce qui serait à consolider pour la suite du 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs de 900 MW et pour la préparation du 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW. Ce retour d'expérience poursuit une analyse qualitative et non quantitative, il ne propose pas de quantification statistique des opinions et des arguments avancés. Ainsi, un acquis « largement partagé » signifie qu'il est partagé par une large majorité sans pour autant systématiquement faire l'unanimité des acteurs.

Ce retour d'expérience réalisé par C&S Conseils à la demande du HCTISN s'appuie sur la conduite de 19 entretiens avec des acteurs engagés dans la concertation auprès desquels nous avons recueilli :

- Les perceptions de la tenue des objectifs et attentes formulés en amont de la concertation par les membres du Comité d'Orientation (COR) et du Comité Opérationnel (COP),
- Le vécu du processus : préparation collective, réunions publiques, mise au point des réponses aux questions et avis du public, relations avec les garantes, rôle de l'assistant maître d'ouvrage (AMO), etc.,
- Les points de vigilance pour la suite du processus d'ici aux enquêtes publiques,
- Les perceptions de la fin de la concertation : bilan des garantes, compte-rendu de la concertation du COP, rapport du COR, avis du HCTISN.

Il tire également profit des notes de capitalisation rédigées suite à chaque réunion de concertation dans une perspective d'amélioration continue, du bilan des garantes, d'une note d'enseignements tirés par Cap Collectif sur la plateforme numérique et l'expertise de C&S Conseils dans des contextes similaires.

Ce rapport est composé de quatre volets :

- Le résumé de l'ensemble du rapport (page 3) ;
- L'analyse des 19 entretiens menés avec les acteurs engagés dans la concertation, illustrée par des verbatims des entretiens menés (en bleu et italique) et des extraits du bilan des garantes (encadrés) ;
- Les principaux enseignements et recommandations tirés par C&S Conseils, en tenant compte des recommandations des garantes et de la note d'enseignements de Cap Collectif sur la plateforme numérique ;
- En annexe : le tableau récapitulatif des entretiens menés.

¹ A noter, que le retour d'expérience ne poursuit pas la finalité d'une évaluation, aucun jugement n'est formulé à son terme par une entité extérieure. La démarche d'entretiens fait écho à l'étude de contexte réalisée en amont de la définition du dispositif de concertation.

² Le comité d'orientation (COR) composé de 5 membres désignés par le HCTISN a défini le processus et a orienté la mise en œuvre de la concertation. Le comité opérationnel (COP) qui était constitué de représentants d'EDF, de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCLLI), a mis en œuvre la concertation.

RESUME DU RAPPORT DE RETOUR D'EXPERIENCE

Ce résumé identifie les acquis, voies de progrès et sujets à travailler issus du rapport de retour d'expérience dans la perspective de l'organisation d'autres éventuelles concertations.

Par « largement partagés », on entend que ces acquis sont soutenus par une large majorité et parfois à l'unanimité.

DES ACQUIS LARGEMENT PARTAGES
La réussite de cette première concertation volontaire
Le recours aux garantes issues de la liste de la CNDP pour valider le dispositif d'information et de concertation et pour garantir le respect du processus de concertation
Le rôle de coordination du secrétariat du HCTISN et de l'animateur du COP entre le COP, le COR, le HCTISN, les garantes et les prestataires
Le pilotage collégial de la concertation
Le recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage expérimenté dans les débats sur le nucléaire pour soutenir le COP dans la préparation de la concertation, animer et assurer la traçabilité des échanges
Le déploiement géographique de la concertation qui était adapté à l'objet de la concertation, en l'occurrence : des réunions publiques locales à proximité des CNPE concernés et une plateforme numérique pour une expression nationale
L'intérêt et la richesse du dispositif des réunions publiques
Pendant les réunions publiques et ateliers , la modalité de travail sur table a offert la possibilité de s'exprimer à des participants qui ne l'auraient pas fait lors de la phase d'échanges en plénière.
L'organisation d' ateliers thématiques qui permettent d'aller plus loin que les réunions publiques sur des sujets précis et en rapport avec les problématiques locales
Lors des ateliers thématiques , l'inclusion à la tribune de membres associatifs et syndicaux de CLI
Les permanences sur les marchés n'ont pas convaincu en termes de résultats, en raison des lieux choisis et du temps de préparation.
Les documents issus de la phase bilan de la concertation (le bilan des garantes, le compte rendu du COP, le rapport du COR et l'avis du HCTISN) pour leur qualité, leur exhaustivité et leur complémentarité

Le renouvellement très probable d'une démarche de concertation volontaire pour le 4 ^e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW
Maintenir le COP pour s'assurer du suivi post-concertation et veiller à l'application des recommandations du HCTISN jusqu'à la fin du processus du 4 ^e réexamen périodique
Mettre à disposition les documents de la concertation pendant les enquêtes publiques et informer le public en amont
La plateforme numérique a vocation à s'inscrire sur le long terme : pour continuer à informer le public, maintenir et mettre à jour les informations disponibles
Regrouper les enquêtes publiques dans la mesure du possible afin de limiter le risque de saturation du public

DES VOIES DE PROGRES IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS

Clarifier les objectifs et le fonctionnement des dialogues techniques , notamment sous l'angle de leur production et de leur contribution à la préparation de la concertation.
L'inclusion d'autres acteurs dans l'organisation de la concertation : des représentants de l'Etat (Préfets), des organisations non gouvernementales (ONG) antinucléaires et le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS)
L' intégration des CLI dans la phase de préparation de la concertation a été trop tardive et a pu freiner leur investissement
La concertation a attiré un type de public limité , déjà averti ou mobilisé sur le sujet, et mobilise encore trop peu le grand public.
Lors des réunions et des ateliers, favoriser la montée en compétence du public (rendre l'information accessible par l'intermédiaire de présentations avec diaporamas et de vidéos) sans rogner le temps d'échange avec le public
Les groupes miroirs étudiants sont intéressants et utiles mais doivent être mieux préparés afin de produire davantage de contributions.
Anticiper davantage la coordination CLI - CNPE dans la préparation des rencontres avec le public
La préparation de la plateforme numérique ne doit pas être sous-estimée
La plateforme numérique a constitué une base de documentation importante mais pourrait accueillir des supports et des sources d'informations supplémentaires et différentes (vidéos, revues de presse, documentation avec des points de vue divergents, etc.).
La plateforme numérique a fait l'objet d'une faible fréquentation ou participation qui pourrait être favorisée par davantage de lettres d'information , une meilleure articulation avec les réunions publiques ou encore une meilleure communication .

DES SUJETS A TRAVAILLER

<p>La relative complexité de la gouvernance de la concertation bien que ses composantes (HCTISN, groupe de travail Lacoste, COP, COR) aient permis de forger collectivement les décisions prises</p>
<p>Le calendrier de concertation contraint par le calendrier des différentes visites décennales des réacteurs de 900 MW est difficile à tenir pour la préparation logistique de la concertation</p>
<p>La participation des membres du COR et du HCTISN aux réunions publiques</p>
<p>Le titre, l'objet et le champ de la concertation difficiles à saisir « pour un citoyen lambda »</p>
<p>La mesure du niveau de participation aux réunions publiques et de la satisfaction des participants qu'on serait en droit de tirer</p>
<p>Le partage du temps de parole entre les interventions de la tribune au début des réunions publiques et celui consacré aux échanges entre la tribune et le public, au détriment de ce dernier</p>
<p>Le traitement des sujets hors-champ de la concertation, dont la question de l'opportunité de la poursuite du nucléaire. Bilan des garantes : <i>« l'absence de toute notion d'opportunité du projet et la restriction du sujet de la concertation à des questions techniques, induisant des marges de manœuvre assez minces sur ce qui pourrait évoluer à l'issue de la concertation ».</i></p>
<p>La longueur et l'exhaustivité des comptes rendus des réunions publiques et ateliers thématiques sont le gage de la transparence des échanges mais peuvent créer une barrière pour leur consultation par le public.</p>
<p>Le traitement des contributions étrangères et l'information en anglais</p>
<p>Des modalités plus pertinentes pour organiser des permanences sur les territoires</p>
<p>Les modalités par lesquelles seront présentés le bilan de la concertation, ses suites et le calendrier à venir sur chaque territoire</p>
<p>Les modalités de continuité de l'information et de l'expression du public entre la concertation et les enquêtes publiques, dont la prolongation de la newsletter et/ou du module de questions-réponses sur la plateforme numérique.</p>
<p>Les retombées des conférences de presse nationales et locales.</p>

RECOMMANDATIONS EN VUE D'UNE FUTURE CONCERTATION

Ces pistes prennent en compte le bilan des garantes et la note de Cap Collectif. Elles sont également fondées sur l'expertise de C&S Conseils.

PREPARATION DE LA CONCERTATION

Prévoir l'articulation entre la concertation sur le réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW et les dialogues techniques
Conserver le COP et sa composition issue des acteurs de la sûreté nucléaire en France
Conserver le COR et la pluralité de sa composition
Anticiper l'inclusion des CLI dans la préparation de la concertation et favoriser l'organisation d'ateliers thématiques
Reproduire les groupes miroirs étudiants en tenant compte du calendrier universitaire pour organiser et proposer une démarche plus approfondie
Mettre à disposition les documents d'information et communiquer en amont de l'ouverture de la concertation et des premières rencontres
Définir dès la phase de préparation comment les co-organisateur tiront formellement les enseignements de la concertation et en rendront compte
Prévoir l'inclusion de nouveaux publics, y compris les publics transfrontaliers. ³

RENCONTRES PUBLIQUES DE LA CONCERTATION

Vulgariser davantage le contexte de la concertation sur le fond et dans les supports (exemple : vidéo introductive de 2 ou 3 minutes)
Fusionner certaines interventions de présentation du contexte de la concertation, par exemple à travers l'intervention d'un représentant du HCTISN
Mobiliser en tribune un représentant de la préfecture et du HFDS
Pendant les réunions publiques pour répondre aux questions : favoriser l'intervention en binôme du directeur de CNPE et d'experts techniques

³ Recommandation tirée du bilan des garantes.

PLATEFORME NUMERIQUE ET NEWSLETTER

Rendre la plateforme numérique plus facile d'accès afin de stimuler la participation et la lecture de la documentation ⁴
Lier rencontres avec le public et outils digitaux de participation, afin de renforcer leur complémentarité. ⁵
Proposer un module de contribution simple en sus du module de questions-réponses
Améliorer le module de questions-réponses et sa gestion.
Prévoir l'envoi d'une newsletter au moins tous les deux mois dès le lancement de la concertation

RESTITUTION ET SUITES DE LA CONCERTATION

Présenter les enseignements tirés de la concertation sur chaque territoire et expliquer comment cela se traduira dans les décisions de chacune des parties prenantes ⁶ .
Poursuivre l'information et l'inclusion du public jusqu'aux enquêtes publiques en faisant perdurer la plateforme numérique et la newsletter, et en s'appuyant sur les Commissions Locales d'Information des territoires concernés. ⁷

⁴ Recommandation tirée de la note d'enseignements de Cap Collectif.

⁵ Recommandation tirée de la note d'enseignements de Cap Collectif.

⁶ Recommandation tirée du bilan des garantes.

⁷ Recommandation tirée du bilan des garantes.

1. L'APPRECIATION GLOBALE DE LA CONCERTATION PAR LES ACTEURS ⁸

Appréciations globales	Aspects positifs soulignés	Points faibles cités	Suggestions évoquées
« Réussie, transparente et ouverte. »	« La concertation a le mérite d'avoir existé en dehors de toute obligation réglementaire. »	« Ça part d'une volonté généreuse de transparence [...] Est-ce que ça a une utilité de vraiment convaincre les gens, est-ce que ça permet à l'ASN et à l'IRSN de modifier leurs positions ? Pas sûr. »	« Il faut une documentation plus diversifiée sur la plateforme numérique, être plus réactif pour répondre aux questions des internautes, développer et approfondir les groupes miroirs étudiants et les relais presse. »
« Cette concertation est une première pour le HCTISN, ça a aussi été l'occasion de le faire connaître. »	« Le nombre extrêmement limité de participants montre que la sûreté nucléaire n'intéresse pas les Français. [...] En prenant le parti d'être actif durant la concertation, Greenpeace a joué un jeu courageux et civique. Ils ont montré qu'un débat est possible. »	« Je ressors de tout ça un peu désabusé, j'ai l'impression que les décisions sont prises sans notre aval, sans notre avis. [...] Je me demande à quoi bon s'investir dans ça. »	« Il y avait un besoin d'une partie du public de s'exprimer sur la nécessité de prolonger les réacteurs nucléaires. [...] Cela montre qu'il y a besoin d'un débat en France sur la sortie ou la poursuite du nucléaire. »
« On a été bons dans le savoir-faire, pas terrible dans le faire savoir et on est face à des défis pour le rendre compte. »	« Je trouve que ça a plutôt fonctionné, ça a livré des choses, les gens ne sont pas sortis frustrés. »	« Il n'y pas eu de volonté de s'appuyer sur les réseaux qui font venir du monde, ou pour pousser les CLI à le faire. »	« Il y a besoin d'une expertise juridique d'une évaluation environnementale du programme générique avant la concertation sur les 1300MW et de définir une position de principe sur l'information et l'association des pays étrangers. »
« Pour nous, ce sont vraiment les réunions locales qui ont importé. »	« Ce qui a très bien marché : les réunions, sans incident, avec des vraies questions, de vraies réponses, des questions techniques abordées avec pédagogie. »		
« C'était utile et cela a permis à différents acteurs de dialoguer sur les thématiques et les problèmes. Maintenant il faut voir ce qui va être pris en compte. »	« Je trouve qu'il y a eu [...] un sens des responsabilités, que ce soit des organisateurs ou des participants. »		
« Ce type de concertation mobilise beaucoup d'énergie. »	« Cela répond vraiment à une attente du public. »		« Y a-t-il vraiment besoin du HCTISN pour reproduire cette démarche ? Les acteurs peuvent peut-être se débrouiller tout seuls. »
« Cela a demandé du travail, des ressources. »	« Le but était de mener à son terme une concertation modèle et sereine sur un sujet considéré comme difficile. Nous avons mené cette tâche-là, pour un coût raisonnable. »		

⁸ A l'issue de chaque entretien, il a été demandé aux acteurs interrogés de qualifier la démarche de concertation dans son ensemble.

L'appréciation des attendus de la concertation et de la tenue des objectifs : sur une échelle de 1 à 4⁹, les acteurs interrogés¹⁰ devaient indiquer leurs positions vis-à-vis de 14 attendus formulés vis à vis de la concertation par ses organisateurs, dans le dossier de concertation ou dans des documents préparatoires.

Attendus	Note moy	Note min	Note max	Commentaires
<i>L'IRSN a pu apporter à chacun des informations claires et objectives issues de ses expertises. (Source : IRSN)</i>	3,7	3	4	Un acteur note que l'IRSN aurait pu davantage s'exprimer en réunion.
<i>La concertation publique a été l'occasion de prolonger le dialogue technique en l'élargissant à l'ensemble des sujets du réexamen et à une plus vaste audience. (Source : IRSN)</i>	3,6	2	4	
<i>L'ASN a pu souligner ses exigences vis-à-vis de l'exploitant. (Source : ASN)</i>	3,6	3	4	
<i>La concertation a déployé un dispositif compréhensible, sincère et accessible à tout un chacun. (Source : ANCCLI)</i>	3,6	3	4	Un acteur note que la concertation n'est pas terminée.
<i>La plate-forme informatique a permis à tout citoyen d'accéder à toutes les informations et documents disponibles (Source : Groupe de Travail HCTISN).</i>	3,5	2	4	Deux acteurs font remarquer que cette affirmation ne rend pas compte de la faible fréquentation de la plateforme numérique.
<i>Toutes les contributions, d'où qu'elles viennent, ont été prises en compte. Seules celles portant sur l'objet de la participation seront traitées au fond. (Source : Groupe de Travail HCTISN).</i>	3,5	2	4	Plusieurs acteurs font observer que la phase de prise en compte des contributions issues de la concertation n'est pas achevée.
<i>Les améliorations de sûreté introduites à l'occasion du 4e réexamen périodique ont été présentées. (Source : EDF)</i>	3,4	2	4	Un acteur fait remarquer que la présentation des améliorations de sûreté était néanmoins succincte.
<i>Les questions et propositions du public ont été identifiées. (Source : EDF)</i>	3,4	3	4	
<i>Le public a pu préciser son appréciation des risques et des inconvénients que ces réacteurs nucléaires peuvent présenter pour les personnes et l'environnement, de leur acceptabilité et des conditions de sûreté attendues en vue de la poursuite de leur fonctionnement. (Source : ASN)</i>	3,4	2	4	
<i>Les CLI concernées ont été entendues et soutenues dans leurs initiatives d'information et de sensibilisation locale pour l'implication des citoyens et acteurs. (Source : ANCCLI)</i>	3,3	2	4	
<i>Cette concertation a permis d'associer le public aux enjeux et objectifs liés à la poursuite de fonctionnement de ces réacteurs nucléaires après 40 ans et permettra d'éclairer les décisions ultérieures. (Source : HCTISN)</i>	3,1	2	4	Quelques acteurs soulignent la réussite de la concertation sur le plan qualitatif mais rappellent la faible participation.
<i>La concertation a permis d'informer largement les différents publics (riverains, avertis, non avertis) et de recueillir en amont du réexamen périodique de chacun des réacteurs concernés, leurs attentes et leurs exigences en matière de sûreté et d'information (Source : ASN).</i>	3,0	2	4	
<i>Le public se mobilise et les informations et réponses apportées à leurs questions sont pertinentes. (Source : HCTISN)</i>	2,8	2	4	Plusieurs acteurs estiment que le public s'est peu mobilisé mais que les réponses apportées aux questions étaient pertinentes.
<i>Les habitants au voisinage des centrales nucléaires et le public français ont une meilleure information sur la sûreté nucléaire en général ainsi que sur les modalités de poursuite éventuelle après 40 ans des réacteurs électronucléaires de 900 MWe. (Source : HCTISN)</i>	2,8	2	3	Plusieurs acteurs nuancent cette affirmation, la concertation « ne va pas non plus changer du tout au tout ».

⁹ 1 : pas d'accord du tout, 2 : partiellement d'accord, 3 : plutôt d'accord, 4 : tout à fait d'accord.

¹⁰ 16 d'entre eux y ont répondu

2. LA PHASE DE PREPARATION

2.1. Les dialogues techniques et le groupe de travail dirigé par André-Claude Lacoste : des contributions différentes à la phase de préparation

Nota bene : Les acteurs interrogés n'ont pas tous participé aux dialogues techniques ou au groupe de travail dirigé par André-Claude Lacoste : certains ont participé aux deux, d'autres à l'un des deux, et d'autres encore à aucun des deux.

2.1.1. Les dialogues techniques : des appréciations mitigées et divergentes

Quelques acteurs ont rappelé que les dialogues techniques ont été développés par l'ANCLI, l'IRSN et les CLI depuis longtemps « *pour la compréhension des processus et de la technique* », et qu'ils ne sont pas liés à la préparation de la concertation.

« C'est une bonne pratique. Ils le font sur tout un tas de sujets, ce n'est pas uniquement lié à concertation. [...] C'est une initiative indépendante du HCTISN. » Un membre du HCTISN
« Il y en a déjà eu dans des tas de domaines (pour Flamanville, les déchets nucléaires, etc.). Le couple IRSN-ANCCLI y invite parfois des tiers comme le HCTISN, l'exploitant EDF, etc. C'est une forme d'accompagnement pédagogique. » Un organisateur de la concertation
« Ils ont quasiment commencé 5 ans avant la concertation. » Un organisateur de la concertation

La majorité des acteurs qui ont pris part aux dialogues techniques estiment qu'ils ont enrichi la concertation. Selon eux, ce dispositif a permis de sensibiliser et d'informer le territoire, d'anticiper les sujets de la concertation, et ainsi de favoriser le bon déroulement des réunions publiques.

« C'est bien de caler les éléments techniques en amont et de les rendre accessibles à tous. » Un organisateur de la concertation
« Les dialogues techniques permettent de réunir un noyau de personnes plus compétentes sur les sujets techniques qui participent ensuite aux différentes réunions publiques avec une meilleure compréhension des problèmes. » Un organisateur de la concertation
« Ils ont éclairé sur les questionnements, sur la nécessité d'aller sur le territoire, sur la diversité des acteurs et des points de vue, sur les réunions publiques et le programme d'action fixé ensuite par le HCTISN. [...] il y avait pas mal de membres de CLI dans les publics des réunions, je pense que c'est pas mal du aux dialogues techniques. » Un organisateur de la concertation
« Pour ceux qui y ont participé, ça a été la condition sine qua non du bon déroulement de la concertation. Sans les dialogues techniques ça n'aurait pas été la même chose. On n'aurait pas eu des gens qui ont envie de discuter, qui sont intéressés et qui sont déjà montés en compétence et qui peuvent servir de relai dans les territoires pour attirer les gens et dépassionner le débat. [...] Le fait d'avoir eu plusieurs années de dialogues techniques sur cette thématique a permis d'avoir en banque des questions issues de la société et de s'en servir pour préparer les intervenants et les réponses aux questions. La FAQ de l'IRSN a été appréciée grâce à cela, elle n'était pas anticipable en interne. Nous aurions d'ailleurs pu anticiper davantage d'autres questions et mieux s'appuyer sur ce travail pour préparer la concertation. » Un organisateur de la concertation
« Cela a permis d'anticiper, les questions qu'on traite dans la FAQ publiée sur le site de la concertation sont celles de la concertation. C'est un pari gagné : les questions qui étaient dans les sujets du réexamen périodique étaient à peu près les mêmes, donc les dialogues techniques sont fondamentaux pour franchir un pas supérieur dans le traitement. » Un organisateur de la concertation

« Les dialogues VD4 ont permis une nécessaire mise à niveau des connaissances et des thématiques. » Un acteur local

Certains estiment au contraire « qu'ils n'ont rien apporté » ou « pas grand-chose » dans le processus de la concertation.

« A mon avis ces dialogues techniques n'ont rien apporté, cette question est décalée [...]. » Un organisateur de la concertation
« Je ne dis pas que le process en soi n'est pas intéressant pour d'autres aspects, mais pour la concertation, cela n'a aucun intérêt. [...] Je trouve que c'est beaucoup plus riche de faire des tables rondes sur lesquelles les gens discutent, avec beaucoup plus d'expression sincère, que ces dialogues techniques qui ne font que rassembler des gens dont on connaît les positions sur le sujet. » Un organisateur de la concertation

Un organisateur de la concertation identifie un risque « modéré » dans l'articulation entre les dialogues techniques et la concertation.

« Le petit risque [...] c'est d'avoir une espèce d'effet réverbère : finalement, les gens ont l'impression que les problèmes ne sont que ceux qu'on leur a présentés, et en même temps on voit pendant la concertation que le sujet a débordé par rapport à ceux abordés pendant les dialogues techniques, donc le risque est très modéré. » Un organisateur de la concertation

Une partie des acteurs interrogés n'a pas participé aux dialogues techniques. Ils retiennent que l'ANCCLI et l'IRSN en tirent un bilan positif pour la concertation mais « ne dispose[nt] d'aucun élément pour le mesurer en profondeur ».

« Le HCTISN n'est pas particulièrement présent à ces dialogues techniques. » Un membre du HCTISN
« Personnellement, je ne mesure pas ça, je ne suis pas là depuis assez longtemps. » Un organisateur de la concertation
« Ils ont été utiles sur le principe. Mais je ne peux pas en dire plus. » Un acteur local
« Je n'y ai pas participé, l'ANCCLI n'arrêtait pas d'en parler. J'ai compris que cela avait été très positif pour eux, que cela avait beaucoup facilité les choses pour l'ANCCLI et les CLI. Ils considèrent que cela a joué dans la réussite de la concertation. » Un organisateur de la concertation
« Je n'ai pas vécu ces dialogues techniques [...] l'ANCCLI qui dit que ça s'est très bien passé [...] mais je n'ai pas trop d'avis sur la question. Les dialogues techniques ont permis de poser le sujet en profondeur et c'est une phase de préparation qui me semble importante. » Un organisateur de la concertation

Quelques-uns se sont interrogés sur la manière d'améliorer l'apport des dialogues techniques dans la mesure où ceux-ci vont être reconduits pour le 4^e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW.

« On a prévu de réaliser un exercice similaire de dialogues techniques avec l'ASN, l'IRSN et l'ANCCLI en intégrant davantage EDF pour le 4^e RP 1300 MW. » Un organisateur de la concertation
« Les dialogues techniques étaient fondés sur des présentations en direct, et il fallait réagir en direct, ce n'était pas simple. » Un organisateur de la concertation
« Est-ce qu'on s'est posé la question de savoir si l'ensemble des acteurs y sont ou pas ? L'idée n'est pas d'ouvrir à tout le monde mais est-ce qu'il n'y en a pas qu'on oublie ? » Un organisateur de la concertation

2.1.2. Le groupe de travail Lacoste : le lieu de conception des grands principes de la concertation

Nota bene : Dans le guide d'entretien, le groupe de travail dirigé par André-Claude Lacoste qui a duré un an et demi n'était pas spécifiquement cité. Les acteurs interrogés l'ont évoqué d'eux-mêmes.

Plusieurs acteurs ont rappelé que le rôle de ce groupe de travail a été de « *définir les grands principes de la concertation* » et son fonctionnement en présence de « *tous les gens qui ont contribué à la concertation plus les représentants d'ONG.* »

« *Ce groupe de travail faisait suite à des discussions informelles avec différents acteurs. L'objectif de ce groupe de travail était de trouver comment faire pour associer ou faire participer le public en amont des enquêtes publiques dans le cadre du 4^e RP des réacteurs de 900MW compte tenu de la longueur du processus des phases générique et spécifique. [...] Nous avons réfléchi et proposé une concertation organisée par le HCTISN avec des modalités définies.* » Un organisateur de la concertation

« *Nous y avons préparé les mandats du COR et du COP et identifié les modalités de la concertation, et décidé de demander l'accompagnement de garantes issues de la CNDP. [...] Au sein du groupe de travail, il était important d'avoir des membres issus de différents bords et des différents points de vue.* » Un membre du HCTISN

Tous les acteurs qui ont évoqué le groupe de travail reconnaissent son rôle primordial dans la conception et la préparation de la concertation.

« *J'ai l'impression que les groupes de travail menés par André-Claude Lacoste a été une chose primordiale dans la préparation et la conception de la concertation.* » Un organisateur de la concertation

« *Le groupe de travail s'est déroulé dans un cadre pluraliste avec quelques opposants au nucléaire (...) On a finalement réussi à trouver un chemin (...).* » Un organisateur de la concertation

Quelques-uns ont souligné une limite du groupe de travail et se sont interrogés sur l'opportunité de le renouveler.

« *Il aurait peut-être fallu discuter un peu plus de tout le processus de la VD4, ce n'est pas tout à fait clair. Qu'est-ce qui vient après ? Quel est le délai pour EDF pour présenter son dossier de réexamen ? La consultation de l'ASN ? Etc. Il aurait fallu discuter du processus de la VD4 en entier.* » Un membre du HCTISN

« *Je ne sais pas si ces groupes de travail sont à reconduire puisque les principes sont posés et font consensus. Ce ne sera plus à faire pour la prochaine concertation.* » Un organisateur de la concertation

2.2. Malgré la complexité d'une telle approche, des relations constructives entre tous les acteurs

2.2.1. Une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes pour une concertation inédite

Une très grande majorité d'acteurs s'est félicitée du travail de collaboration entre tous les acteurs.

« Je pense que tout ça a bien fonctionné, il n'y a pas eu de problème particulier, tout le monde a été constructif, on s'est tous écoutés mutuellement. » Un membre du HCTISN
« Je n'ai pas relevé de difficulté particulière sur la préparation. Cela s'est bien passé, les gens ont été impliqués, préparés, on a bien lancé la concertation. » Un organisateur de la concertation
« C'est un bilan très positif pour le travail de collaboration. Chacun était dans son rôle et s'est complété efficacement. » Un membre du HCTISN
« Je n'ai rien à dire sur la collaboration, les gens avaient envie de se parler, tout a très bien fonctionné. » Un organisateur de la concertation
« Le triumvirat COR-COP-prestataires (deux) a très bien marché. » Un organisateur de la concertation
« Le fait que la présidente du HCTISN participe au COR fait qu'il y a eu des rapports en bonne intelligence entre les uns et les autres (...). » Un organisateur de la concertation
« Utile et efficace. » Un organisateur de la concertation

De nombreux acteurs soulignent pourtant que « ce n'était pas gagné d'avance » : il s'agissait de la première concertation au pilotage collégial menée par le HCTISN.

« Cela s'est construit aussi parce que c'était une première. » Un organisateur de la concertation
« Je pense que la préparation s'est bien déroulée, ce n'était pas une chose acquise dès le début. » Un organisateur de la concertation
« Ce n'est pas la première fois que tous ces acteurs travaillent ensemble [...] mais c'était bien de trouver des façons de travailler ensemble. C'est quand même la première fois qu'on réussit à lancer une concertation volontaire : c'est remarquable. » Un organisateur de la concertation
« C'était une construction intellectuelle dont on n'était pas sûr que dans la vraie vie, cela puisse donner lieu à une coordination opérationnelle : c'est une extrêmement bonne surprise que cela ait fonctionné. » Un organisateur de la concertation
« Je dirais qu'il y a eu deux temps. Une phase un peu de défiance au départ : dans le COP, chacun avait à cœur de s'exprimer et d'avoir un rôle dans la concertation où on ne le mette pas en difficulté sur le plan institutionnel [...]. Et en même temps, pour la première fois, il y avait un objectif commun, c'est ça la particularité de l'exercice [...] on avait tous intérêt à faire aboutir positivement cette démarche. » Un organisateur de la concertation

La plupart des membres du comité opérationnel soulignent que les relations entre les différentes parties prenantes ont été facilitées par le travail en bonne intelligence réalisé au sein du comité opérationnel.

« J'ai trouvé les relations très très bien, on n'a pas hésité à se parler franchement, même quand il y avait des divergences de points de vue. On a tous été assez sincères et transparents dans nos points de vue : cela a aidé au dialogue et à améliorer le processus. » Un organisateur de la concertation
« Au sein du COP, l'ambiance était très studieuse, très sympathique et il n'y a pas eu de difficulté. » Un organisateur de la concertation
« Le COP s'est beaucoup réuni tout au début, avec des conférences audios très régulières, ça participait à la bonne organisation. » Un membre du HCTISN

« Cela s'est fait au prix d'une méticulosité assez grande, d'une chefferie de projet rigoureuse, du rendre compte régulier, des alertes des uns et des autres pour être sur le même tempo. » Un organisateur de la concertation

« Les organisations ont manifesté une très grande intelligence pour atteindre l'objectif, une fois que tout le monde a compris que chacun respectait le rôle de l'autre, et ça c'est vraiment essentiel » Un organisateur de la concertation

« EDF a joué le jeu de la concertation, c'était une interrogation au départ. Tous les autres acteurs aussi. » Un organisateur de la concertation

Plusieurs acteurs ont relevé le rôle positif du comité d'orientation comme gardien du respect des principes et des objectifs de la concertation fixés par le HCTISN.

« Je pense que c'est bien d'avoir confié cette mission d'orienter les travaux au COR. » Un membre du HCTISN

« Le COR était bien positionné sur l'orientation, le recul, de façon à cibler sur les points techniques qui lui semblaient importants. » Un organisateur de la concertation

« Un comité intermédiaire apportant une caution morale au dispositif et pouvant rappeler à l'ordre le COP si besoin. La composition du COR était pertinente. » Un organisateur de la concertation

« Notre rôle était de vérifier que tout se passait correctement, nous étions un peu redondants par rapport à la CNDP mais ça a eu le mérite de garantir une concertation correcte, une bonne information du public et ce dans de bonnes conditions. [...] Nous n'avons pas eu beaucoup de valeur puisqu'il y avait une volonté de la part de tous les acteurs de faire une concertation de qualité. » Un organisateur de la concertation

Quelques acteurs ont souligné la réactivité des CLI au sein d'une organisation complexe et malgré leur inclusion tardive à la préparation de la concertation.

« On a eu la chance d'avoir des CLI bien réactives : malgré les délais, elles ont réussi à vraiment s'engager, plusieurs CLI ont eu la volonté de monter des réunions, des ateliers, d'être présentes, d'être sur un territoire assez large. Cet appui local, auprès des CLI, est une bonne réussite. » Un organisateur de la concertation

« C'était une organisation complexe. Au milieu de tout cela, ça n'a pas été évident pour les CLI de trouver leur place. Il y avait le COP qui déroulait son truc et ce n'était pas évident d'embarquer les acteurs du territoire alors que tout était ficelé. A-t-on été assez ouverts et inclusifs pour ces acteurs ? A-t-on été assez souples pour leur faire une place au même niveau que la nôtre ? C'est quand même chez eux qu'a été organisée la concertation et c'est eux qui sont sur le territoire aux prises avec les sujets au quotidien ensuite. » Un organisateur de la concertation

Les acteurs se sont dits satisfaits du travail fourni par C&S Conseils en soulignant son expérience et sa disponibilité.

« Il y a eu un support précieux de C&S Conseils, avec votre expérience. On n'aurait pas réussi à faire ce qu'on a fait sans vous. » Un organisateur de la concertation

« Les relations avec C&S Conseils : vous avez été beaucoup à l'écoute des membres du COP, très disponibles. » Un organisateur de la concertation

« Très bon appui de C&S Conseils, pas de souci particulier de ce côté-là. Ce n'était pas toujours évident pour C&S Conseils, il y avait parfois un grand écart à faire entre votre contrat avec le client et faire respecter l'esprit de la concertation. » Un organisateur de la concertation

« Nous avons choisi C&S Conseils pour son expérience. [...] Souvent les prestataires ne savent pas s'arrêter mais la qualité de travail était tout à fait intéressante. » Un organisateur de la concertation

2.2.2. Des avis diversifiés sur la gouvernance du dispositif de concertation

Un mode de gouvernance plutôt salué.

« Il y avait quand même une pluralité d'acteurs avec des intérêts différents, des missions différentes. » Un membre du HCTISN
« C'était un modèle de préparation, à reproduire, en étant bien attentif à la façon dont on recueille l'avis des gens non spécialistes. » Un acteur local
« On a pu s'interroger sur la richesse de ce pilotage : le COP, le COR, le HCTISN, et finalement, évidemment, s'il y avait eu moins de strates, cela se serait peut-être bien passé, mais cela a permis d'amortir, de réorienter, etc. » Un organisateur de la concertation
« Les relations avec le COR étaient également très fluides. » Un organisateur de la concertation
« Le fait que le coordinateur du COP soit bien identifié et invité aux réunions du COR est important. Qu'il n'y ait pas de dichotomie entre les deux : il ne faut pas contredire ce que dit le COR et remonter les éléments qui se discutent en COP. » Un organisateur de la concertation

Certains organisateurs de la concertation suggèrent une intensification du dialogue entre le COP et le COR pendant la phase de préparation de la concertation.

« Il y a eu peu de relations, et du coup des différences de points de vue, on ne se comprenait pas bien parfois, on s'est plus rencontrés sur la fin [...] et peu en amont. Le groupe de travail du HCTISN avait bien éclairci, il y avait bien tout le monde, mais quand on a commencé à créer le COP et le COR, il y a eu un peu une perte de relations. [...] Le COR a pu prendre des décisions qu'on ne comprenait pas bien, et peut-être inversement aussi. » Un organisateur de la concertation
« On n'a pas beaucoup vu le COR pendant la préparation, il n'y a eu aucun échange. Cela s'est beaucoup mieux passé à la fin pour le bilan, on était tous là. [...] Dans les enseignements sur la phase de préparation : il ne faudrait pas se limiter à des réunions séparées du COR et du COP mais faire des réunions communes, pour des échanges directs. » Un organisateur de la concertation

Certains s'interrogent toutefois sur la nécessité de reconduire cette gouvernance lors d'une prochaine concertation.

« Sur le duo COP-COR, est-ce que cette organisation a apporté quelque chose ? J'ai du mal à voir l'apport du COR, on ne les a pas vu beaucoup aux réunions publiques. Pour le 4^e RP des 1300MW, je ne suis pas sûr que maintenir le COR soit pertinent. » Un organisateur de la concertation

Certains acteurs retiennent une bonne coordination CLI-CNPE pour la préparation des réunions publiques...

« La CLI de Dampierre est facilitante et j'ai de bonnes relations avec la secrétaire et le vice-président, le président étant peu disponible. [...] Pour la préparation, nous avons eu un peu de boulot avec la secrétaire de la CLI, et nous étions soutenu par EDF national. [...] Le cadrage était plutôt clair on savait ce qu'il fallait en termes de logistique. » Un acteur local
« Les relations entre CLI et CNPE : au global, cela s'est bien passé, on était dans la galère car on a bien vu que les CLI ou les CNPE traînaient des pieds mais à la fin, cela devient anecdotique par rapport au sujet : en termes de REX, c'est un dispositif qui fonctionne. Même si parfois les CLI ont eu peur, je pense que c'est un très bon dispositif. » Un organisateur de la concertation

« Il y a eu une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes avec les CLI. Les réunions ont été bien préparées avec une réunion téléphonique en amont et avec le CNPE. Le timing avait été bien défini. » Un acteur local

... quand d'autres évoquent des faiblesses dans la circulation de l'information entre les CLI et les CNPE concernées par la concertation.

« Les relations CLI-ANCCLI : cela s'est très bien passé mais le problème récurrent, c'était l'information d'EDF national vers EDF local et d'EDF local vers les CLI, qui n'était pas la même que celle que nous on envoyait aux CLI : ça a perturbé un peu le processus, les CLI se trouvaient avec différentes informations, pas toujours avec le même soutien local des CNPE, cela a pu pécher dans la compréhension des CLI à qui on demandait de se dépêcher, de préparer une réunion publique ou un atelier. » Un organisateur de la concertation

L'efficacité du secrétariat du HCTISN est saluée à plusieurs reprises.

« Avec le HCTISN, c'était compliqué, il y a eu un changement de présidence au début, avec une relative vacance, et finalement, c'est là où on voit que le rôle du secrétariat technique est quand même efficace car tout ça s'est fait de façon relativement transparente : le HCTISN a été informé régulièrement. » Un organisateur de la concertation
« Je pense que le secrétariat du HCTISN, qui était présent à chaque réunion (du COR), a permis de faire des liens, de transmettre les informations régulièrement au HCTISN en séance plénière. » Un membre du HCTISN

Quelques acteurs ont relevé le manque de présence active des membres du HCTISN dans la concertation tandis que l'un s'interroge sur la nécessité de la mobilisation du HCTISN dans une telle démarche.

« Ce qui a manqué dans la concertation, c'est un ou deux retours du COP vers les membres du HCTISN à la moitié de la concertation sur sa progression. Cela aurait pu simplement prendre la forme d'un mail d'information. » Un membre du HCTISN
« Nous n'avons pas vraiment réussi à intégrer les membres du HCTISN dans la concertation, nous ne les avons pas assez sollicités pour participer aux réunions. » Un organisateur de la concertation
« J'ai l'impression que le rôle du HCTISN s'est construit au fur et à mesure. » Un organisateur de la concertation

Un acteur considère quant à lui que l'implication effective d'une assemblée de 40 personnes était difficilement envisageable, d'où l'existence du comité d'orientation.

« [Le COR] c'était un comité de sages désigné par le HCTISN qui avait vocation à représenter le HCTISN qui est une instance de plus de 40 personnes avec une certaine inertie dans la prise de décision. Ce n'était donc pas envisageable de suivre la concertation au sein du HCTISN dans sa version plénière. » Un membre du HCTISN

En vue d'une prochaine concertation, des suggestions sont émises concernant l'inclusion d'autres acteurs au sein du COR voire lors des rencontres de la concertation : d'autres représentants de l'Etat, des organisations non gouvernementales (ONG) antinucléaires et le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS).

*« Au départ certaines personnes étaient préconisées pour faire partie du COR mais celles-ci n'ont pas voulu, c'étaient des personnes plutôt critiques vis-à-vis du nucléaire, comme peut-être Greenpeace. S'ils avaient accepté, l'issue de la concertation en aurait peut-être été différente. C'est un point de vigilance à garder en tête : savoir si on veut les inclure ou pas. »
Un organisateur de la concertation*

*« On n'a pas pensé à mettre les pouvoirs publics en dehors du ministère, notamment quand on a vu qu'il y avait pas mal de questions sur la sécurité : le HFDS n'a jamais été embarqué. C'est quand même une question dans la phase de préparation : l'identification des participants. [...] Même si le sujet est la sûreté, est-ce qu'il n'y a pas un moment où on pourrait associer le HFDS ? »
Un organisateur de la concertation*

*« L'absence de la préfecture a pu manquer dans pas mal de réunions publiques, le sujet est revenu. »
Un organisateur de la concertation*

Point faible identifié par les garantes :

Les questions de sécurité nucléaire qui ont laissé le public non renseigné au nom du secret défense¹¹.

¹¹ Voir page 24 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

2.2.3. Les garantes, une fonction mal connue, crainte et déterminante

D'un côté, les garantes n'étaient connues d'aucun acteur, novices sur l'objet de la concertation et perçues comme méfiantes vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage.

« Ce sont deux garantes qui elles-mêmes ne se connaissaient pas entre elles, ce n'était pas un pari gagné à l'avance. On ne les connaissait pas vraiment, on avait seulement étudié leur profil en lisant leur CV. Mais dès le début, elles ont été intéressées par le sujet, même si elles étaient complètement novices. » Un membre du HCTISN

« Lors des premières rencontres avec les garantes, j'ai été un peu inquiet : elles étaient porteuses de nombreuses questions. » Un organisateur de la concertation

« Au début, c'était un peu tendu, il fallait qu'elles comprennent dans quelle logique nous étions (...). Une fois qu'elles ont compris qu'elles étaient plutôt dans une bonne dynamique, elles ont vraiment contribué à la préparation. » Un organisateur de la concertation

D'un autre côté, les acteurs n'identifiaient pas exactement les limites de leur rôle et craignaient des conclusions négatives sur la concertation.

« Cela s'est plutôt très bien passé. Quand on n'est pas habitués comme nous au rôle de garant, c'est un peu déroutant pour savoir quel rôle elles ont exactement, si ce qu'elles expriment sont des ordres ou des consignes, des orientations. Je comprends bien quel rôle elles ont mais c'est le pouvoir qu'elles ont : est-ce qu'on devait suivre à la lettre ou est-ce que c'était des recommandations qu'on prenait ou pas en compte ? Et comme c'était une concertation volontaire, ce n'était pas clair. » Un organisateur de la concertation

« Il y a toujours ce hiatus de position acteur-observateur qui est un peu complexe, il y a eu besoin d'ajustements, ça n'a pas toujours été confortable. Je pense à la fois dans la programmation du tempo de relecture : quelle bonne finition du document à transmettre, quand elles doivent voir les choses ; et jusque dans les réunions publiques où se pose toujours la question : est-ce qu'on doit les compter parmi les gens qui modèrent, animent, ou juste comme des gens qui viennent expliquer au départ qu'ils observent, et qui ensuite laissent les maîtres d'ouvrage se débrouiller avec l'animation des réunions ? » Un organisateur de la concertation

« Je considère que c'est un outil de veille méthodologique, leur rôle est important mais pas simple à identifier au départ. Cela dit, elles l'ont bien explicité elles-mêmes. » Un acteur local

« Il y avait un gros travail à faire pour avoir un lien avec elles. [...] A un moment, on a un peu tendance à se méfier [...] de ce qui va ressortir, mais il faut vraiment travailler avec elles en bonne intelligence, ne pas hésiter à leur dire les choses, sans aller sur leurs plates-bandes. » Un organisateur de la concertation

Les acteurs leur reconnaissent un rôle déterminant dans la préparation comme durant la concertation

« J'ai trouvé que la présence des garantes avait constitué un réel apport pour la définition, sur les aspects pratiques : comment faire ? Et aussi sur certaines attentes du public, en termes de sûreté ou de risque, de compréhension. » Un organisateur de la concertation

« J'ai l'impression qu'elles ont eu des bonnes relations avec les CLI d'une manière générale. Elles étaient disponibles quand on a eu à les contacter. » Un organisateur de la concertation

« Elles ont été de bon conseil, des conseils pertinents. Elles nous ont permis d'être plus souples, de nous adapter et d'améliorer notre lien avec le territoire. Heureusement qu'elles étaient là pour mieux prendre en compte les besoins des CLI. » Un organisateur de la concertation

« La préparation des réunions avec les garantes a été appréciable. » Un acteur local

« Leur validation était absolument nécessaire, on n'aurait pas pu avoir une concertation réussie si elles n'avaient pas été associées en amont et si elles n'avaient pas validé l'ensemble des propositions. » Un organisateur de la concertation

« Le public en a l'habitude. C'est maintenant indispensable. » Un acteur local

L'avis des garantes :

« Au cours de la phase préparatoire, les garantes ont fourni au comité opérationnel deux notes de travail dans lesquelles elles exprimaient leurs attentes et conseils. Tout au long de la procédure, elles ont été régulièrement associées aux échanges entre les diverses parties prenantes.¹² »

¹² Voir page 13 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

2.2.4. Des appréciations divergentes sur le délai de préparation notamment avec les CLI

Certains acteurs estiment que le temps de préparation de la concertation a été raisonnable compte tenu du fait qu'il s'agissait de la première concertation du HCTISN et des modalités à mettre en place.

« Je n'ai pas trouvé le temps de préparation trop long, on a pris le temps de faire correctement les choses et cela n'a pas pris des années. » Un organisateur de la concertation
« Ça s'est plutôt bien fait. Y compris les choses faites durant l'été 2018. » Un organisateur de la concertation
« Le délai de préparation a été suffisant. On s'est donné le temps qu'il fallait. » Un organisateur de la concertation
« C'est normal que cela ait duré aussi longtemps, il fallait mettre en place pas mal de choses : la plateforme numérique, et ce dans une forme accessible, choisir les prestataires, produire la synthèse de la NRO, la critiquer, etc. [...] maintenant cela pourrait aller beaucoup plus vite si une nouvelle concertation était mise en place. » Un organisateur de la concertation

D'autres acteurs considèrent que le calendrier était contraint et parfois difficile à tenir.

« Il fallait que la concertation ait lieu au bon moment et avec la bonne matière. [...] Il fallait du concret, la phase de définition des objectifs par l'ASN n'était pas assez précise c'est donc le moment de production des dispositions proposées par EDF pour la mise en œuvre du 4^e RP qui a été choisi, avant 2020 mais pas trop longtemps avant la première enquête publique. » Un organisateur de la concertation
« Le plus compliqué, ça a été le lancement début septembre [...] parce que quand on a tout validé, on était mi ou fin juillet, et après c'est en août qu'il a fallu tout faire. C'était un peu chaud. C'est un peu toujours le cas : la décision stratégique se fait évidemment en amont de l'annonce mais cela prend mal en compte les aspects opérationnels qui sont nécessaires [...]. C'est cette phase-là qui était peut-être un peu courte, certainement mal placée. » Un organisateur de la concertation

Plusieurs acteurs interrogés considèrent que l'implication des CLI dans la préparation de la concertation a été trop tardive et a pu freiner leur investissement pour organiser plusieurs réunions.

« L'échelle de temps est vraiment importante et faire ça assez rapidement, c'est peut-être une erreur. Je sais bien qu'il y a des échéances, on voulait que cela ait lieu avant la 1^e visite décennale, mais c'est vraiment à prendre en compte pour être plus performant : je pense qu'une réunion publique par territoire, ce n'est pas assez. Il faudrait en faire deux ou trois un peu échelonnées dans le temps, et mener des actions avec d'autres partenaires locaux comme les maisons de quartier. [...] C'est un peu dommage, c'est essentiellement lié à l'échelle de temps. » Un organisateur de la concertation
« C'est dommage que les CLI n'aient pas été impliquées plus tôt, surtout quand on connaît l'organisation des CLI et des réunions publiques de CLI en fin d'année qui sont prévues très longtemps à l'avance. On leur a beaucoup demandé vu leur programme et leurs moyens. » Un organisateur de la concertation
« Tout n'a pas été préparé à l'avance, la concertation s'est aussi faite au fur et à mesure, notamment pour les relations CNPE-CLI. [...] Les CLI ont peut-être été informées trop rapidement qu'il fallait organiser une réunion, sans leur donner le temps suffisant pour comprendre les enjeux de la concertation et son importance. » Un membre du HCTISN

L'avis des garantes :

« Il convient de préciser qu'un atelier aurait dû avoir lieu sur le territoire de la CLIGEET, atelier annulé pour difficultés d'organisation, selon le comité opérationnel.¹³ »

¹³ Voir page 17 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenuclaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

2.3. Un débat sur le périmètre de la concertation

2.3.1. Un objet technique clairement défini, mais difficile à saisir pour le citoyen

Certains acteurs estiment que l'objet de la concertation a été clairement défini.

« C'était très clair. On parle de la NRO qui est soumise à l'ASN. » Un organisateur de la concertation
« Les principes ont été posés lors du groupe de travail dirigé par André-Claude Lacoste, il a suffi de les garder en tête. » Un organisateur de la concertation

Point positif identifié par les garantes :

« Une concertation qui a eu le mérite d'exister, sur la seule volonté du HCTISN et avec un périmètre clairement posé.¹⁴ »

Mais plusieurs acteurs ont aussi reconnu que le titre, l'objet de la concertation et ses limites étaient difficiles à saisir « pour un citoyen lambda ».

« La question portait bien sur le 4^e réexamen périodique, pas sur l'opportunité. C'est ce qui est souligné par l'ASN : on rentrait dans un champ d'actions instruites par l'ASN [...] qui n'appelle pas une décision politique mais une décision d'une instance indépendante. Que les questions politiques soient, de fait, écartées, c'est difficilement entendable pour un citoyen lambda qui a envie de s'exprimer plus largement sur la question du nucléaire. » Un membre du HCTISN

« L'objet de la concertation a pu être frustrant [...] Cette frustration on peut l'entendre, car elle correspond au fossé entre la réalité et les institutions, du point de vue du grand public ce n'est pas très efficace de prendre les choses de manière cloisonnée. Nous aurions dû mieux expliquer le pourquoi de l'objet de la concertation. [...] Je suis plus réservée sur le titre de la concertation : je trouve qu'il n'était pas clair, trop technique, il donnait l'impression que les jeux étaient déjà faits, que tout est déjà acquis. » Un membre du HCTISN

« Le but de cette concertation, ce n'était pas de convertir des anti-nucléaires mais de donner la possibilité aux gens de pouvoir s'exprimer. Ce n'était pas un débat pour ou contre le nucléaire et il a fallu le rappeler plusieurs fois. » Un acteur local

« Il y a toujours ce hiatus entre cadrer beaucoup et priver des grandes questions d'opportunité, et donc avoir l'impression d'enfermer la concertation sur des sujets ultra-techniques ; et à l'opposé, des questions plus ouvertes, comme le recommandaient les garantes, mais en ayant peu d'assurance de savoir quoi en faire en suite, dans la conduite du dossier du 4^e RP 900, [...] qui n'aura pas d'apport réel dans la construction des documents. [...] Je trouve qu'on a trouvé le bon niveau de granularité sur un sujet aussi complexe. » Un organisateur de la concertation

Lors de la définition de l'objet de la concertation, l'inclusion de la question sur l'opportunité de la poursuite du nucléaire dans la concertation a été débattue. De fait, de nombreux acteurs ont relevé que ce sujet avait émergé pendant la concertation, comme le souligne le bilan des garantes.

« On s'attendait de toute façon à ce qu'il y ait des observations qui sortent de ce cadre, cela fait partie du retour à prendre en compte comme l'ont souligné les garantes, on savait que la tâche ne serait pas facile, mais en même temps on ne pouvait pas s'en écarter. » Un membre du HCTISN

¹⁴ Voir page 23 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

« Comme il y avait pas mal d'acteurs en jeu, tout le monde n'a pas forcément la même vision de cet objet. Pour qu'il soit partagé il fallait qu'il soit précis et unique pour tous. Maintenant est-ce que c'est le consensus ou la voix du plus fort qui a primé ? Le lien avec la prolongation du nucléaire est d'ailleurs ressorti dans les réunions. [...] Ce n'est pas parce que ce n'est pas dans la NRO que ça ne rentre pas dans le cadre de la concertation. » Un organisateur de la concertation

« La question de l'opportunité aurait pu être traitée à cette occasion. [...] On a l'impression que le débat du nucléaire est saucissonné et qu'il y a globalement un déficit de concertation sur ce sujet même si le débat sur la PPE a marqué une avancée. »
Un organisateur de la concertation

« Le cadrage de l'objet a été assez facile à définir bien qu'il y ait eu des gens qui aient voulu l'étendre à autre chose, mais n'avons pas la prétention de représenter l'Etat. La confusion entre l'objet réel de la concertation – présenter les projets de dispositions de l'exploitant en vue du 4^e RP des 900MW – et l'objet attendu – l'opportunité de poursuite du fonctionnement – était attendu. Les gens auraient aimé qu'elle soit posée ainsi mais cette question avait déjà été posée dans le cadre du débat sur la PPE, même si ce débat était moins accessible. »
Un organisateur de la concertation

Point faible identifié par les garantes :

L'absence de toute notion d'opportunité du projet et la restriction du sujet de la concertation à des questions techniques, induisant des marges de manœuvre assez minces sur ce qui pourrait évoluer à l'issue de la concertation¹⁵.

¹⁵ Voir page 24 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenuclaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

2.3.2. Un déploiement géographique qui fait globalement consensus

La plupart des acteurs interrogés estiment que le déploiement géographique de la concertation était adapté, en l'occurrence : des réunions publiques locales et une plateforme numérique pour une expression à l'échelle nationale.

« Ce format convenait bien. » Un membre du HCTISN
« Il faut quand même relativiser les choses [...] c'est normal qu'on ne fasse pas de réunion sur la prolongation des réacteurs de 900 MW en Corse, c'est normal que ce soit à côté des sites concernés. » Un organisateur de la concertation

« Il y a eu une réunion à Bordeaux pour la CLIN du Blayais et c'est devenu un meeting politique, on s'y attendait. C'était bien de ne pas organiser de réunion à Paris, Lyon ou Marseille, les gens ne sont pas concernés, il n'y a que les antis ou les pro nucléaires qui viennent et ça devient une joute. Il fallait s'adresser aux gens qui vivent à côté des centrales et c'est ce qui a été fait. » Un organisateur de la concertation

« Faire d'autres réunions aurait encore plus alourdi le dispositif. » Un organisateur de la concertation

« Nous avons choisi d'aller auprès des sites, vers ceux qui sont les plus concernés, qui vont participer de façon majoritaire. La concertation nationale [via la plateforme numérique] a aussi permis d'avoir des contributions différentes, celles des contributeurs étrangers. Cela a permis de se poser la question sur la procédure en elle-même. [...] Les deux échelles sont importantes, d'autant que la phase générique concerne plusieurs réacteurs donc revêt un caractère national, et puis en même temps il y a le contexte local, on sait que les enquêtes publiques vont se suivre et là, pour le coup, ce sera vraiment des locaux qui vont participer, c'est bien de les consulter dès maintenant. De toute façon, faire des réunions dans des villes de zones qui n'ont pas de CNPE, je ne pense pas que cela aurait suscité beaucoup d'engagement de la part des citoyens. » Un membre du HCTISN

« C'est intéressant que des gens un peu plus loin puissent s'exprimer. [...] C'est bon d'associer le plus grand nombre, souvent les plus proches y travaillent ou ont des retombées directes et les plus éloignés verront plutôt les inconvénients. D'ailleurs, plus on s'éloigne d'une centrale, plus les gens s'en inquiètent. » Un acteur local

« De toute façon, sur la partie générique du réexamen périodique, on ne peut pas s'abstenir de la dimension nationale sous une forme ou une autre, mais pour moi, le point fort, c'était les réunions locales. A la fin, ce sont quand même eux qui vont répondre aux enquêtes publiques sur les sites. » Un organisateur de la concertation

Point positif identifié par les garantes :
Une concertation à plusieurs échelles, nationale et locale.

D'autres acteurs considèrent que davantage de réunions publiques auraient dues être organisées, notamment dans d'autres territoires que ceux des centrales, compte tenu du caractère générique de l'objet de la concertation.

« Il y aurait pu y avoir une ou deux réunions organisées à Paris ou dans des grandes villes. Toutes les réunions ont été organisées, certes à proximité des centrales mais toujours dans de petits villages. Cela avait comme désavantages d'être difficile d'accès [...] et de rassembler peu de monde. » Un membre du HCTISN

« C'est vraiment le temps qui nous a manqué, c'est vrai qu'on a fait essentiellement des réunions de territoire. [...] Comme on a focalisé sur le 4^e réexamen périodique et pas sur la PPE, le sujet était quand même très local. S'en imprégner en une seule réunion publique, c'est un peu difficile : cela aurait mérité de se balader sur le territoire, d'aller dans d'autres villes concernées. Certaines CLI ont réussi à faire deux réunions publiques, mais je pense que c'était beaucoup : en quelques mois, ce n'était vraiment pas faisable. » Un organisateur de la concertation

« Les réunions publiques ont ciblé uniquement les territoires des centrales concernées par le 4^{ème} RP des réacteurs de 900MW. Je pense que c'était là la limite de l'exercice. S'il s'agit d'une concertation publique, quel est le public ? C'est un parti pris de cibler le grand public voisin des centrales nucléaires impactées mais il faut se poser la question des autres parties prenantes. Bien sûr il y avait la plateforme numérique qui leur était destinée, mais ce n'est pas le même niveau de participation. » Un organisateur de la concertation

3. LA PHASE DE CONCERTATION

3.1. Au cœur du dispositif, les modalités présentielles d'échange avec le public

3.1.1. Les réunions publiques : une réussite sur le fond et sur les modalités mais un format perçu comme parfois trop rigide

❖ Les facteurs de réussite : le contenu et l'animation des réunions ainsi que leur organisation logistique

Les remarques positives d'ensemble portent sur l'intérêt et la richesse du dispositif des réunions publiques :

« Globalement le dispositif des réunions publiques était intéressant avec le temps de travail sur table. » Un organisateur de la concertation
« C'est super, j'ai assisté à trois réunions et c'était d'un très bon niveau. » Un organisateur de la concertation

Deux principaux facteurs sont mentionnés pour expliquer le succès de ces réunions publiques ; d'une part, la bonne gestion de la logistique des réunions :

« Matériellement, l'organisation était bonne. C'est le cas pour chacune des réunions au Blayais et à Bordeaux. » Un acteur local
« Pour la préparation, nous avons eu un peu de boulot avec la secrétaire de la CLI, et nous étions soutenus par EDF national. On a eu du mal à avoir tous les éléments en temps et en heure, on était charrette mais c'est normal nous étions les premiers. Le cadrage était plutôt clair, on savait ce qu'il fallait en termes de logistique. » Un acteur local

D'autre part, la qualité de l'animation des réunions publiques est également évoquée :

« Je trouve que les réunions publiques ont été très bien menées, ça laissait vraiment le temps à un temps de présentation et après une large participation avec un travail sur table. La gestion a vraiment été très bien menée. On voit que la gestion est bien rôdée. » Un membre du HCTISN
« Super animation des réunions, savoir-faire et main de maître. » Un organisateur de la concertation
« La présence d'un modérateur qui anime la réunion, empêche les dérives et rythme la réunion a été très importante. » Un acteur local
« L'animation était bonne. » Un acteur local

Certains ont également salué la liberté de parole accordée au public dans les échanges, ainsi que la qualité des diaporamas et des interventions des membres de la tribune :

« Les diaporamas étaient compréhensibles et clairs. » Un membre du HCTISN
« Globalement, les gens avaient la parole, il n'y avait pas de bridage, ils ont pu s'exprimer comme ils le souhaitent. » Un acteur de local
« Les aspects réussis, c'est vraiment la fluidité des échanges, le fait qu'il y avait une vraie capacité d'écoute, de la pédagogie en tribune. » Un organisateur de la concertation

Un acteur local souligne à cet égard la délicatesse de la tâche consistant à réaliser un diaporama accessible à tous.

« Nous avons essayé de faire quelque chose de pédagogique à partir d'une matière très technique, comme avec la NRO et sa synthèse. Il ne fallait pas perdre la notion de ce que l'on souhaitait faire passer comme message, que les modifications apportées à l'occasion de la VD4 comme l'étalement du corium ne sont pas triviales. C'était compliqué d'expliquer ça de façon simple. » Un acteur local

Point positif identifié par les garantes :

La montée en compétence du public sur un sujet très technique.

La réunion publique de Portes-lès-Valence (organisée par la CLIGEET et la CLI de Romans-sur-Isère) apparaît comme une exception en comparaison avec l'attitude plutôt « constructive » qui s'est dégagée lors des autres rencontres publiques :

« Les réunions étaient assez constructives mis à part l'intervention de Sortir du nucléaire qui pour moi n'était pas à-propos et pas dans l'objet de la réunion. Ils ont profité de l'affluence pour transformer la réunion en tribune. La presse n'a retenu que ça comme information et pas la réussite de la réunion en tant que telle. Mais c'est quelque chose finalement que l'on ne peut pas prévoir et c'est un risque à prendre. » Un acteur local
« Ce n'était pas le bazar à l'exception d'une seule fois... » Un organisateur de la concertation

L'avis des garantes :

« Malgré l'expression de positions parfois clivées (au Bugey, à Bordeaux) et d'expressions de défiance, soit à l'encontre d'EDF, soit à l'encontre de la concertation et de la position de certaines CLI, elles (ndlr. Réunions) se sont tenues dans un climat constructif et dans le respect des positions divergentes. Seule la réunion de Portes-Lès-Valence a donné lieu à une action de boycott à l'appel de la CRIIRAD, avec présence de manifestants à l'extérieur de la salle, mais sans perturbation.»

❖ Un format qui a parfois manqué de souplesse (fond, forme)

Plusieurs organisateurs de la concertation font l'hypothèse que le protocole des réunions publiques a pu inhiber certains participants, dans leur prise de parole sur les sujets qui les intéressaient davantage mais qui sortaient du champ de la concertation, ou bien qui se concentraient sur un seul aspect.

« Le principal bémol, c'est le côté un peu trop rigide dans l'organisation. C'était volontaire mais dans l'ordre du jour, cela donne peu de marge de manœuvre aux CLI et peut-être à plus d'échanges, avec le même cadre à chaque fois : présenter la NRO, l'exploitant, l'ASN et l'IRSN. On aurait peut-être pu être un peu plus ouverts, sortir du cadre. Cela a pu frustrer du monde. [...] Dans les démarches volontaires, on devrait laisser plus de place à ce qu'attend le grand public. Il faut qu'on arrive à intégrer ça dans une démarche plus globale, sinon on reste focalisés sur notre sujet technique et à la fin, on peut être déçus sur le manque d'engouement. » Un organisateur de la concertation

« On a cependant manqué de souplesse pour accueillir les enjeux locaux et les attentes des CLI : par exemple, le thème inondation à la CLIN du Blayais n'a été traité que lors de la deuxième réunion, alors que l'IRSN était en capacité de le traiter dès la première réunion. » Un organisateur de la concertation

« Il faut parler d'un sujet : à un moment donné, il y a le refroidissement des piscines, c'était une obsession assez forte... Il y a tellement de modifications, je pense qu'il faut prendre un sujet qui intéresse les gens, sans qu'ils aient la sensation que ce soit imposé. Je pense qu'il faut prendre un sujet un peu emblématique et dérouler la pelote jusqu'au bout. » Un acteur local

Certains mettent aussi en cause la longueur des interventions de la tribune au début des réunions publiques, qui s'est faite selon eux au détriment des échanges avec le public, et a pu même parfois favoriser des prises de parole hostiles :

« Les présentations des différents acteurs étaient bien mais il fallait laisser plus de temps aux échanges avec le public. » Un membre du HCTISN
« Les interventions étaient de qualité mais peut-être un peu longues et formelles. » Un membre du HCTISN
« Au Bugey, il y a eu beaucoup trop de protocole, trois quarts d'heure de protocole : « je suis le président de ceci, de cela », et le truc too much, c'était la vidéo de la présidente du HCTISN... La salle était déjà surchauffée, ça a chauffé les antis qui ont dit : « on vient pour des salamalecs ». [...] Il faut donner tout de suite la parole au public. Je comprends que chaque entité ait voulu se présenter, mais le public ne vient pas apprendre ce qu'est le HCTISN, etc. » Un acteur local

A *contrario*, le temps de présentation et le nombre des intervenants ont paru corrects, justifiés, voire incomplets pour certains acteurs, qui sont paradoxalement en partie les mêmes que ceux cités dans le paragraphe précédent :

« Que tout le monde ait sa part de présentation était important et permettait de montrer à tous que les acteurs de la concertation étaient différents, même si du coup c'était un petit peu court. » Un organisateur de la concertation
« Les présentations n'étaient pas trop longues. » Un membre du HCTISN
« Il faut ajouter des éléments de contexte en introduction et les mettre en perspective avec les considérations techniques. » Un membre du HCTISN

Point positif identifié par les garantes :

Une opportunité pour le public de rencontrer en réunion tous les acteurs de la filière du nucléaire.

Deux personnes interrogées invitent par ailleurs à ce que le choix des intervenants en tribune soit déterminé avec souplesse, notamment en référence à la réponse défavorable du COP à la demande exprimée par les membres associatifs de la CLIGEET d'intervenir à la tribune pour la réunion publique qui s'est tenue à Portes-lès-Valence :

« Il y a aussi un petit bémol sur la CLIGEET : les associatifs n'ont pas pu s'exprimer, c'est dommage, on aurait pu laisser 5 ou 10 minutes et le fait qu'on soit un peu fermés sur ça, je ne vois pas ce qu'on y a gagné, on y a plutôt perdu. » Un organisateur de la concertation

« J'ai souvenir que la question de la définition de la tribune avait pris du temps, je pense qu'il faut rester souple. » Un organisateur de la concertation

Des organisateurs de la concertation soulignent quant à eux la place trop réduite de l'IRSN au départ lors des réunions publiques.

« Au début, il a fallu qu'on joue des coudes à l'IRSN pour présenter un diaporama. A la fin, tout le monde était bien content de nous trouver pour répondre à des questions techniques. Pour la première réunion, ce n'était pas gagné. » Un organisateur de la concertation

❖ Le travail sur table : un dispositif qui suscite l'intérêt dans l'ensemble et quelques réserves

La modalité du travail sur table a généralement été relevée avec intérêt, notamment pour la possibilité de s'exprimer offerte aux participants moins enclins à s'exprimer en plénière.

« La partie travail en groupe était importante, elle permettait de montrer qu'il s'agissait d'un travail participatif. Dans ce format, les gens osent davantage s'exprimer que lors d'un format de réunion classique. Les travaux étaient restitués en plénière par des rapporteurs. C'était une manière de responsabiliser les participants, ceux-ci pouvaient être interpellés en direct. » Un acteur local

« Ce que j'ai trouvé le plus intéressant, c'est le travail sur table, c'est là où on va chercher le regard d'un public qui ne se serait pas forcément exprimé dans un cadre magistral, et ça montre que quand on leur laisse la parole, ils peuvent s'exprimer au nom de plusieurs autres personnes¹⁶. » Un membre du HCTISN

Un autre intérêt a résidé dans sa capacité à favoriser l'écoute mutuelle entre les participants.

« Les groupes de travail étaient mixtes avec des gens à l'écoute les uns des autres et la volonté de comprendre les arguments de chacun. » Un organisateur de la concertation
« Le fait de poser des questions assez précises, de demander la restitution sur un tempo ne laissant pas trop de place aux plaidoyers de trois quarts d'heure ou aux prises de position politiques dont les CLI sont friandes, je pense que c'est absolument une façon de faire, de diriger un peu le travail. [...] C'est une assez bonne surprise : diviser les grandes assemblées en petites tablées où les gens se parlent entre eux. » Un organisateur de la concertation

La composition des tables a parfois été abordée : certains ont émis des réserves sur cette modalité en pointant leur caractère aléatoire ou bien la forte présence d'agents EDF, celle-ci étant d'ailleurs commentée de manière contradictoire.

« Il aurait peut-être aussi fallu raccourcir les temps de travail sur table, ceux-ci n'ont pas toujours été très intéressants, cela dépendait beaucoup de la composition de la table à laquelle vous étiez. » Un membre du HCTISN

« A noter le fait qu'il y avait beaucoup d'agents et d'ex-agents présents parmi les participants. Ils ont, de fait, joué un rôle de facilitation dans le travail en sous-groupes, d'équilibre dans les échanges. » Un acteur local

« EDF (...) a pas mal mobilisé ses personnels : ce qui fait qu'au moment où il y avait un peu de travail, il y avait à chaque fois plusieurs personnes plutôt du côté de l'exploitant. C'est un peu dommage parce que ça fausse un peu la réalité. » Un organisateur de la concertation

L'avis des garantes :

« Il faut souligner l'attention et l'assiduité aux travaux de réflexion par petits groupes des personnes présentes, malgré la technicité de ces réunions qui se tenaient en soirée¹⁷. »

❖ Des appréciations contradictoires sur le niveau de participation et le profil du public

Les commentaires divergent sur l'appréciation du niveau de participation aux réunions publiques, ainsi que sur la satisfaction qu'on serait en droit de tirer du nombre de participants observé.

« Après, sur les réunions publiques elles-mêmes, on a tous eu cette déception d'une fréquentation finalement assez faible du public. » Un organisateur de la concertation

¹⁶ Allusion au travail des rapporteurs des sous-groupes

¹⁷ Voir page 17 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

« On a compté sur nos propres forces, avec zéro achat de publicité, et mine de rien, [...] on s'est retrouvé avec un carton plein quasiment dans chaque réunion publique, avec des gens plutôt qualifiés pour l'exercice proposé... » Un organisateur de la concertation
« Le plus réussi, c'est la mobilisation des habitants à la réunion publique, c'est assez significatif en termes de représentation. » Un acteur local
« Je ne sais pas si ç'aurait été vraiment utile d'avoir plus de participants, certains pourraient le regretter mais je ne partage pas forcément cet avis car quand on voit tous les sujets qui sont remontés, il y a beaucoup de choses communes. Donc 50 ou 100 participants de plus, je ne pense pas que ça aurait changé le rendu en termes de contenu. » Un membre du HCTISN

L'avis des garantes :

« Ces réunions ont régulièrement mobilisé une centaine de personnes, parfois plus, jusqu'à environ 300 participants au Bugey¹⁸. »

En revanche, les personnes interrogées tendent à s'accorder sur le fait que cet exercice a attiré un type de public limité, déjà averti ou mobilisé sur le sujet. Elles accompagnent souvent ce constat d'une certaine fatalité quant à la possibilité d'attirer un public plus large.

« Ce sont toujours un peu les mêmes qui se mobilisent, les gens qui ont un intérêt à s'intéresser à la cause ou au sujet du nucléaire. [...] Ce que je trouve dommage c'est que seuls les gens qui ont vraiment une crainte ou un intérêt dans le nucléaire participent. C'est un public d'initiés alors qu'il y a eu un vrai effort de vulgarisation sur le fonctionnement des centrales et leurs grands enjeux. » Un acteur local
« On pouvait seulement regretter que la représentation de la salle ne soit pas davantage conforme à celle de la population mais ça c'est toujours pareil. » Un organisateur de la concertation
« Quoi que l'on fasse, dans ce genre de réunion, vient qui vient. » Un acteur local
« Je ne sais pas qui y peut quelque chose : ne viennent à ces réunions que la frange du public qui est foncièrement pour ou contre le nucléaire. Les pour, en général ce sont les salariés de l'exploitant qui habitent à côté, et les opposants sont toujours les mêmes. Au final, c'est un peu stérile : les gens qui sont contre, on va leur apporter des éléments, je n'ai pas l'impression que ça les convainque, on est toujours à rabâcher les mêmes choses. Et les gens qui sont pour font un peu du prosélytisme. Au final, est-ce qu'il y a des gens venus pour se faire vraiment un avis ? » Un acteur local

Points faibles identifiés par les garantes :

- . La difficulté à capter le public profane et à diversifier les publics au-delà des personnes concernées à titre professionnel ou personnel par la filière électronucléaire, majoritairement représentée lors des réunions publiques.
- . La relativement faible mobilisation des associations de protection de l'environnement¹⁹.

Un acteur invite à accepter cette situation et à reporter la réflexion sur la façon de remédier aux risques d'échanges stériles lié à ce type de format en favorisant le travail du public :

« Une fois qu'on a fait le deuil du public non averti très faiblement représenté, le public averti est là et si on veut sortir des postures, des prises de position théâtrales, il faut qu'ils bossent. » Un organisateur de la concertation

❖ Les comptes rendus des réunions publiques, gage de la transparence et de la traçabilité des échanges

¹⁸ Voir page 17 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenuclaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

¹⁹ Voir page 24 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenuclaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

Les acteurs interrogés soulignent la nécessité et l'intérêt des comptes rendus des réunions publiques, en premier lieu comme gage de la transparence des échanges fixée comme principe pour la concertation dans son ensemble.

« La publication des comptes rendus a participé à la transparence totale voulue par le comité. » Un membre du HCTISN
« C'est important de tout publier sur la plateforme pour respecter un objectif de transparence. » Un organisateur de la concertation
« J'ai parcouru plusieurs comptes rendus, c'était intéressant de voir quelles questions étaient posées, si c'était les mêmes au fil des réunions ou non. Cela permet de suivre un peu sans avoir à assister à toutes les réunions. » Un membre du HCTISN

Certains évoquent à cet égard l'exhaustivité et la longueur de ces comptes rendus qui, à la fois, crée une barrière pour leur consultation à grande échelle, et assure leur statut de référence incontestable pour la traçabilité des échanges.

« Les comptes rendus étaient exhaustifs et complets. » Un organisateur de la concertation
« Le travail (...) sur les comptes rendus est de très bonne qualité, avec la question : est-ce que c'est lu ? Je n'en sais rien, mais dans tous les cas, cela reste la Bible, on peut toujours s'y reporter. » Un organisateur de la concertation
« La transcription des débats a été un travail extrêmement lourd. » Un organisateur de la concertation

Un acteur met en avant leur utilité pour la suite des échanges avec les publics locaux, au-delà de la seule phase de concertation :

« [...] je ne sais pas si les populations vont les lire mais pour nous acteurs, cela a de la valeur, de voir les questions qui se sont posées, c'est de la matière sur les sujets à aborder. » Un organisateur de la concertation

Point positif identifié par les garantes :

Un dispositif de réunions bien équilibré entre temps de parole des parties prenantes, temps d'échange avec le public, travail sur tables pour le public, mise en commun du travail opéré : un format qui a bien fonctionné, malgré la technicité du sujet et la tenue de réunions en soirée²⁰.

²⁰ Voir page 23 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

3.1.2. Les ateliers thématiques : une modalité plutôt pertinente, des réserves ponctuelles

Concernant les trois ateliers organisés lors de la concertation (un par la CLI du Bugey et deux par la CLI de Dunkerque), certains ont salué le fait de choisir des sujets plus précis qu'en réunion publique, ainsi que les échanges plus approfondis, selon l'un d'entre eux de manière similaire à une réunion de CLI mais avec un public plus large.

« Les ateliers ont a priori mieux marché que les réunions publiques. [...] J'ai l'impression que ça a été plus instructif, il y a eu de vraies questions pertinentes. » Un organisateur de la concertation

« J'en ai eu des échos très positifs : quand on se concentre sur un sujet avec moins de personnes, on obtient en général de meilleurs résultats. » Un organisateur de la concertation

« L'atelier a permis d'aborder un sujet précis plus en détail et le sujet choisi était pertinent. » Un membre du HCTISN

« J'ai l'impression qu'on fait tout quand même pour faciliter l'intervention du public, la parole collective, celle des gens qui n'osent pas trop s'exprimer en groupe, avec le travail en sous-groupes : des choses ressortent et le rapporteur synthétise les échanges, le format est plutôt pas mal. [...] Cela rejoint les problématiques abordées en CLI. C'est intéressant : c'est plus large, le quidam, la population peuvent venir aussi participer, c'est intéressant aussi d'avoir des néophytes qui ne connaissent pas forcément le sujet dans les détails, avec des questions un peu candides. » Un acteur local

Toutefois, un acteur qui exprime sa satisfaction à l'égard du choix de ce format invite dans le même temps à veiller à ce qu'il ne bride pas « la parole individuelle » :

« Cela ne doit pas empêcher non plus chacun de s'exprimer sur ce formalisme, on le vit aussi comme un formalisme qui peut nuire à la parole individuelle. » Un acteur local

L'avis des garantes :

« Ces rencontres, plus informelles, ont été très appréciées d'un public plus restreint que pour les réunions publiques, 30 à 40 personnes en moyenne, mais sans doute plus à l'aise dans l'échange²¹. »

L'inclusion à la tribune de membres associatifs et syndicaux de CLI lors des ateliers organisés par la CLI de Dunkerque a également été soulignée comme un point positif.

« Les ateliers thématiques organisés à Gravelines ont été très intéressants et notamment parce qu'ils offraient une pluralité avec d'autres interventions en tribune. » Un organisateur de la concertation

Point positif identifié par les garantes :

L'inclusion dans certains ateliers d'acteurs associatifs et de syndicalistes²².

Un organisateur de la concertation, s'il juge que « l'initiative est excellente » car elle « permet d'aller un peu plus loin », s'interroge sur les moyens mis en œuvre pour attirer un public large (« le « faire venir » ») au-delà des habitués.

« Ils ont eu un public plus diversifié que les réunions publiques, peut-être un peu moins de personnel de l'exploitant. » Un organisateur de la concertation

« Apparemment, ce n'était pas très bon en termes de représentativité et il y avait beaucoup de gens d'EDF, même s'ils n'étaient pas là pour phagocytter la réunion. » Un acteur local

²¹ Voir page 17 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

²² Voir page 23 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

Le regret a été exprimé que la concertation n'ait pas donné lieu à davantage d'ateliers thématiques.

« Il a été néanmoins intéressant de compléter les réunions publiques par des ateliers, et cela est dommage que les autres CLI n'aient pas organisé d'ateliers. » Un membre du HCTISN
« Les ateliers, dans leur déroulé, ont été un succès ; cette formule est à garder. On aurait dû insister pour que chaque CNPE en organise un. » Un organisateur de la concertation

Point faible identifié par les garantes :

Le trop faible nombre d'ateliers thématiques alors que les expériences qui ont été faites par 2 CLI ont montré la pertinence de ces dispositifs, permettant d'approfondir des notions et d'échanger dans un cadre plus informel. L'annulation de l'atelier qui était prévu sur la centrale de Tricastin est en particulier à regretter²³.

Certains font part quant à eux de leur déception à l'égard des ateliers, avec des explications diverses : peu de différences avec la modalité de la réunion publique ; manque d'informations sur le diaporama de présentation ou sur le sujet plus particulier de la protection des piscines combustibles face au risque terroriste.

« J'ai participé à l'atelier thématique du Bugey : c'était décevant, la même réunion en plus petit. On a travaillé sur deux sujets mais bon, c'était un peu décevant. J'ai eu l'impression de refaire le match en plus petit. » Un acteur local
« On se confronte au secret, j'ai même l'impression d'être revenu en arrière par rapport à il y a 10 ou 20 ans, il y avait plus de transparence. La menace terroriste est passée par là aussi mais on s'en sert pour nous empêcher d'accéder à l'information. C'est un peu navrant. » Un acteur local
« La présentation a manqué de référence et de sources sur les données présentées. » Un membre du HCTISN

Point faible identifié par les garantes :

Une instruction encore en cours par l'ASN et l'IRSN, induisant parfois une difficulté à délivrer des informations sur certains points, par exemple sur le risque de chute d'aéronef de l'aviation générale²⁴.

²³ Voir page 24 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenuclaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

²⁴ Voir page 24 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenuclaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

3.1.3. Les groupes miroirs étudiants : un dispositif perçu comme une véritable valeur ajoutée, avec des progrès possibles

Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont salué l'intérêt des groupes miroirs étudiants en évoquant des échanges fructueux, « intéressants » et « utiles », dont le contenu s'est avéré différent des autres rencontres publiques de la concertation.

« C'est quelque chose de très apprécié car les questions étaient franches : pour le coup on n'était pas sur des postures avec beaucoup de discours politique, mais sur des questions posées sans trop de pudeur ni de circonvolutions, et apparemment ça a quand même produit des changements de perspectives assez intéressants, des dépaysements pour ceux de l'ASN qui ont participé. Les étudiants ont été choisis pour des cursus pas très loin de nos problématiques mais c'est un public non encore travaillé par l'idéologie et non polarisé, c'était là qu'on l'attendait. » Un organisateur de la concertation

« C'est vraiment très intéressant. Je suis très favorable à cette initiative : pour avoir lu les comptes rendus, tout ce qu'ils avaient produit, c'est de bonne tenue. » Un organisateur de la concertation

« Ces interventions sont toujours une bonne idée et les retours ont été utiles. » Un membre du HCTISN

A cet égard, trois personnes interrogées relèvent la pertinence d'un module dédié à un public jeune, au profil distinct de celui des réunions publiques.

« Cela a permis d'alimenter le débat d'une autre façon, de toucher d'autres public que le grand public des réunions publiques, c'était l'objectif. » Un acteur local

« J'ai l'impression que c'est eux qui ont vraiment de nouvelles idées, auxquelles le citoyen ne pense pas vraiment, surtout que la moyenne d'âge dans les réunions était assez élevée. » Un membre du HCTISN

« Et c'est pas mal, sur sujets comme ça, de demander à des jeunes. » Un organisateur de la concertation

En revanche, deux organisateurs de la concertation font part de leur déception à l'égard du dispositif.

« C'est très décevant, les scientifiques un peu moins que les Sciences Po. On n'a pas réussi à obtenir quelque chose d'intéressant, ils ne se sont pas impliqués. » Un organisateur de la concertation

« On n'a pas vu leur apport. » Un organisateur de la concertation

Plusieurs acteurs invitent ainsi à reproduire ce dispositif en suggérant des ajustements : prévoir une meilleure préparation avec le corps enseignant et suffisamment en amont de la rentrée universitaire, organiser davantage d'échanges avec le COP, faire réaliser aux étudiants une production allant au-delà d'une simple réunion, rétribuer les participants pour les impliquer davantage.

« Ce sont des belles choses qui ont bien marché, qu'il faut garder en mémoire. » Un organisateur de la concertation

« Il faudrait peut-être en faire davantage et prévoir un délai plus long pour les prévenir. On les a quand même sollicités assez vite, on n'a pas trop eu le temps de préparer quelque chose en amont avec les équipes pédagogiques. » Un membre du HCTISN

« C'était une très bonne idée. Il faudrait réfléchir à une formule avec un suivi, voir plusieurs fois les étudiants sur l'année, qu'ils fassent des travaux, qu'on puisse échanger, et pas faire un truc ponctuel. » Un organisateur de la concertation

« Est-ce qu'on l'a utilisé à fond ? Est-ce que ça a nourri les autres réunions ? Je n'en suis pas sûr. » Un organisateur de la concertation

L'avis des garantes :

« Ces rencontres qui permettaient aux étudiants d'interagir avec des représentants du comité opérationnel et les garantes ont été très productives. Les contributions, très techniques dans un cas, plus généralistes dans l'autre, ont démontré un fort intérêt des étudiants pour cette démarche de concertation, malgré une période peu favorable par rapport à leur calendrier universitaire²⁵. »

²⁵ Voir page 18 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

3.1.4. Permanences en mairie ou sur le marché : une mise en pratique confidentielle, des suggestions d'amélioration

L'organisation de permanences en mairie par la CLI de Dampierre-en-Burly était généralement méconnue des personnes interrogées.

« Je préfère ne pas m'exprimer, mon niveau d'information est assez faible sur la façon dont ça s'est passé. » Un membre du HCTISN
« Je n'ai aucune information sur ces permanences, je sais juste qu'elles ont eu lieu. » Un organisateur de la concertation

Quelques organisateurs de la concertation, plus informés, soulignent la faible participation à laquelle ces permanences ont donné lieu.

« Ils ont été plutôt déçus : ils ont fait un effort mais il y avait peu de monde. » Un organisateur de la concertation
« Je trouve que c'est beaucoup d'énergie pour une cinquantaine de contacts. » Un organisateur de la concertation

Des membres du COP et du COR font part de leur scepticisme à l'égard de la proposition d'organiser de telles permanences sur des marchés, comme cela avait été envisagé lors de la préparation de la concertation, sans écarter pour autant la pertinence d'un tel dispositif dans un autre cadre (en mairie, dans les universités).

« Il n'est pas sûr que ce soit sur le marché que vous toucherez les gens sur un sujet comme celui-là. [...] Il y a peut-être d'autres lieux où cela peut valoir le coup sur le sujet. » Un organisateur de la concertation
« Moi les permanences sur les marchés, je n'y crois pas, ça fait trop campagne électorale. Les permanences en mairie ou dans un lieu public, par contre, c'est bien, c'est une bonne initiative mais je n'y ai pas assisté. » Un organisateur de la concertation
« Une question que je me pose : c'est à bas bruit qu'on a abandonné l'idée initiale des tractages sur les marchés [...]. Il y avait même au départ des projets par EDF de flyers avec des cases à cocher sur un coin de marché... On se demande toujours si c'est une vue de l'esprit de toucher un public élargi, et quel sens ça aurait ; s'il faut abandonner l'idée ; parce que le coût d'entrée en termes de connaissances, de disponibilité d'esprit est quand même énorme : est-ce qu'il faut juste abandonner l'idée et aller chercher les gens où ils sont : dans les cursus universitaires par exemple ? Mais en tout cas, pas sur les marchés. » Un organisateur de la concertation

3.2. La plateforme numérique : un dispositif à penser davantage en amont pour mieux l'exploiter

3.2.1 Une préparation avec un délai et une participation réduits

Plusieurs personnes interrogées soulignent que la préparation de la plateforme numérique s'est faite en un temps relativement limité, le besoin ayant pu être sous-estimé.

« On a fait au maximum en un temps assez limité. » Un membre du HCTISN
« Peut-être que cela demande beaucoup plus de travail de préparation en amont et qu'on ne l'a pas prévu. » Un organisateur de la concertation
« Là, on a peut-être un tout petit peu perdu de temps... [...] tout a été à peu près en ligne à l'heure dite au lancement. » Un organisateur de la concertation

Des organisateurs de la concertation relèvent par ailleurs un manque de coordination, lors de cette phase de préparation de la plateforme numérique.

« J'avoue qu'on n'a pas eu énormément de visibilité au niveau du COP [...] peut-être que la prochaine fois, il faudrait avoir un peu plus d'échanges sur les modalités, les types de contenus. Une fois lancée, on y avait tous accès. » Un organisateur de la concertation
« Pour l'ASN, c'était assez lointain, tout était géré par EDF [...]. » Un organisateur de la concertation

3.2.2 Des opinions divergentes sur la maniabilité et le bon niveau d'information de la plateforme numérique

❖ L'ergonomie

L'ergonomie de la plateforme numérique a suscité des appréciations divergentes. Une majorité d'acteurs, la juge favorablement.

« La plateforme était bien faite. Je la trouve bien, elle est claire et plutôt bien conçue. » Un organisateur de la concertation
« Ce format convenait bien. » Un membre du HCTISN
« Elle était plutôt pas mal. » Un acteur local
« Je pense qu'elle était assez ergonomique. » Un organisateur de la concertation
« Cela s'est plutôt bien passé : on a été informés de ce qu'il s'est passé sur la plateforme numérique, cela avait l'air assez pratique à l'utilisation. » Un organisateur de la concertation

Des réserves portent sur la difficulté de navigation.

« Je ne sais pas si ces plateformes sont très pratiques. » Un organisateur de la concertation
« Je n'ai pas trouvé la plateforme numérique très facile à utiliser. J'ai passé du temps à la comprendre, même si je ne suis pas très douée pour ces choses-là, je trouve qu'il n'y a pas assez d'informations sur la page d'accueil. Il fallait savoir où aller, cela mérite une clarification dès la page d'accueil pour savoir où se diriger pour obtenir telle ou telle information. Il faudrait proposer un guide dès la page d'accueil sur la plateforme numérique du type « vous voulez savoir X, allez consulter tel document ». Un organisateur de la concertation

D'autres ont soulevé sa faible capacité d'ajustement de son ergonomie aux besoins spécifiques de la concertation.

« Compliqué à ajuster. » Un organisateur de la concertation
« La mise en ligne et l'actualisation des documents est très longue, il n'y avait pas moyen de faire rapidement le lien entre des questions et des extraits de la FAQ [...]. La documentation était intégrée de manière monolithique [...] » Un organisateur de la concertation

❖ Le niveau d'information

Certains acteurs mettent en avant l'intérêt de la plateforme numérique comme outil permettant de centraliser l'ensemble des supports d'informations relatifs à la concertation.

« Il est important que tous les sujets dans le périmètre aient pu être tracés. » Un acteur local
« L'intérêt, c'est que tous les documents sont réunis sur un seul endroit. [...] C'est aussi une belle avancée de mettre tout ça dans une même documentation accessible à tout le monde. » Un organisateur de la concertation

Des personnes interrogées soulignent à cet égard que la plateforme numérique a accueilli une documentation conséquente.

« En plus de la synthèse de la NRO, il y avait un certain nombre de documents qui y étaient mis à disposition : la brochure de l'ASN, la FAQ de l'IRSN. Je pense que c'était intéressant d'avoir ces documents. » Un membre du HCTISN
« [...] elle est utile car vraiment en complément des réunions qui restent indispensables. Et puis c'est quand même une mine. » Un organisateur de la concertation

Plusieurs interlocuteurs estiment que la plateforme numérique aurait pu accueillir des supports d'information supplémentaires : vidéos pour un public non expert, études sur lesquelles s'appuient les documents de synthèse, documentation des ONG, revue de presse, informations générales sur la politique de l'énergie et le nucléaire.

« On aurait peut-être pu mettre en ligne des vidéos. C'est plus parlant pour les novices, c'est une interface plus agréable pour des sujets techniques. » Un membre du HCTISN

« Il aurait fallu plus de documents à disposition sur la plateforme, par exemple les études auxquelles il était fait référence dans les documents d'information aurait pu être mises à disposition. [...] Par exemple, pendant les réunions le récupérateur de corium était présenté en une slide, il aurait fallu proposer des explications plus techniques et plus détaillées sur le site de la concertation pour ceux qui voulaient aller plus loin. » Un membre du HCTISN

« Je ne sais pas si on avait assez de pluralité en termes d'information. Est-ce vraiment suffisant de mettre en ligne la NRO, le document de l'ASN et la FAQ de l'IRSN ? Le COP a mis ses documents, rien de plus. Est-ce qu'on a vraiment donné à voir tous les points de vue sur le sujet aux citoyens ? » Un organisateur de la concertation

« La documentation aurait pu être complétée par d'autres sources d'information comme les rapports publiés par les ONG. La plateforme pourrait être mieux exploitée encore. » Un membre du HCTISN

« Il y a le fait aussi qu'on l'a limitée [la plateforme numérique] à la NRO et à rien d'autre : ce n'est pas facile de s'accrocher sur la NRO sans comprendre le lien avec la politique de l'énergie, la durée de vie des réacteurs, je pense que ça a moins attiré les foules pour ça aussi. » Un organisateur de la concertation

« Il n'y a pas eu de revue de presse sur la plateforme numérique, c'est une idée qui pourrait être étudiée. » Un organisateur de la concertation

A contrario, d'autres personnes interrogées soulignent la faible disponibilité du grand public pour consulter un grand nombre de documents mis à disposition en ligne.

« Je ne suis pas sûre que rajouter tout un tas de documents aurait été très utile, il y avait l'essentiel et de toute façon, un citoyen lambda n'aurait pas eu le temps de tout consulter. Les documents présents étaient déjà assez techniques. Je pense que c'était suffisant pour exprimer un premier avis. On ne nous a pas remonté de demande de documents ou d'avis techniques supplémentaires. » Un membre du HCTISN

« On ne sait pas forcément vers quel site se diriger. Cela demande aussi du temps, ce n'est pas évident d'approfondir à chaque fois tous ces sujets. » Un acteur local

❖ La fréquentation de la plateforme numérique et son apport à la concertation

Plusieurs interlocuteurs considèrent que la plateforme numérique a fait l'objet d'une faible fréquentation ou participation. Certains estiment que la participation aurait pu être favorisée par davantage de lettres d'information, une meilleure articulation avec les réunions, ou encore une meilleure communication de la part des CLI et collectivités locales.

« Cela a beaucoup mieux marché dans la vraie vie qu'en ligne, c'est-à-dire qu'on a réuni plus de personnes physiquement dans les réunions publiques qu'en ligne. D'habitude, quand on veut faire du chiffre, on va en ligne, et là paradoxalement, ce n'était pas le cas, malgré des traductions en anglais, en allemand... » Un organisateur de la concertation

« Mais la fréquentation a été faible, et même dans les contributions, ça n'a pas été exorbitant. [...] Il y a eu très peu de gens néophytes finalement, c'était plutôt des ONG. » Un organisateur de la concertation

« On n'a pas forcément utilisé la plateforme aussi bien qu'on aurait pu le faire, [...] ce n'était pas normal d'avoir un bon taux d'inscription (plus de 10 %) et de descendre à 6 % pour la participation. C'est sans doute dû au fait qu'on n'ait pas relancé les gens qui sont venus aux

réunions ou qui se sont inscrits sur la plateforme : il faudrait avoir plus de newsletters, où on relance les gens, qu'ils puissent avoir l'ensemble des dates... Je pense aux ateliers parce que souvent, c'est une suite aux réunions publiques. » Un organisateur de la concertation
« Le jeu des questions-réponses est une bonne pratique à conserver mais il faut savoir que la plateforme existe, ça c'est le boulot des CLI, des mairies, des départements. Cette plateforme doit être plus visible localement. » Un organisateur de la concertation
« Je ne sais pas si on a réellement mis les moyens pour que la plateforme numérique soit consultée par le grand public. » Un organisateur de la concertation

Point faible identifié par les garantes :

Une participation somme toute assez faible sur la plateforme numérique, malgré une bonne qualité d'interface et une documentation riche²⁶.

Certains s'interrogent ainsi sur l'apport réel de la plateforme pour la concertation.

« J'ai des interrogations sur la plateforme numérique : quel a été réellement son apport dans le processus ? Je ne sais pas si ça marche vraiment bien pour ce type de concertation. » Un organisateur de la concertation
« C'est peut-être lié à l'échelle de temps aussi. Je pense qu'on doit vraiment réfléchir à ces outils informatiques, on a tendance à les mettre mais ils ne sont peut-être plus adaptés aux modes de vie des citoyens, au temps qu'ils ont à accorder à ces questions de territoires, qui ne sont pas en lien fondamental avec leur vie. [...] Je ne dis pas que la plateforme numérique a été nulle mais elle n'a quand même pas permis de faire remonter autant de choses qu'on le désirait. Du moins, c'est l'impression que j'ai eue. » Un organisateur de la concertation

En revanche, un autre organisateur de la concertation souligne son intérêt et considère que cet outil a vocation à s'inscrire sur le long terme.

« Il y avait la volonté de monter quelque chose de pérenne. On y a trouvé beaucoup d'intérêt mais je ne connais pas les coûts. » Un organisateur de la concertation

²⁶ Voir page 24 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenuclaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

3.2.3 Interrogations et scepticisme sur l'intérêt des modules d'expression du public

Le module de questions-réponses est le principal module de la plateforme numérique évoqué lors des entretiens. Il est associé par certains à « *une bonne pratique* » en termes de concertation.

« *C'était une bonne chose que chaque acteur puisse fournir sa réponse.* » Un organisateur de la concertation

« *C'est une bonne pratique.* » Un organisateur de la concertation

Point positif identifié par les garantes :

Des réponses argumentées aux questions sur la plateforme numérique, avec une complémentarité entre les réponses des différents acteurs sur une même question.

Plusieurs personnes interrogées considèrent que ce module a rempli sa fonction, malgré le délai des réponses qui a souvent été plus long que celui envisagé au lancement du dispositif.

« *Le délai des réponses était un peu long mais les réponses de bonne qualité, contradictoires entre les acteurs mais ça c'est normal.* » Un organisateur de la concertation

« *La plateforme numérique était bien, il y a eu des questions et celles-ci ont obtenu des réponses, parfois avec un peu de délai.* » Un membre du HCTISN

« *Comme toujours, c'est encore lié au fait qu'il y avait plusieurs acteurs, on n'a pas pu produire des réponses rapidement. Mais les réponses ont de toute façon été apportées, je pense que c'est l'essentiel.* » Un membre du HCTISN

« *On a fait du mieux que l'on pouvait pour répondre aux questions.* » Un organisateur de la concertation

« *Globalement les gens étaient satisfaits des réponses formulées même si elles étaient très techniques.* » Un organisateur de la concertation

Deux acteurs expriment un avis critique au sujet des délais des réponses.

« *Le temps de réponse aux questions a été trop long.* » Un membre du HCTISN

« *On a mis du temps à répondre aux questions. Là-dessus, il y a un point d'amélioration [...] Peut-être aussi parce qu'il y a un tel formalisme qu'entre les différentes validations, les allers-retours... On se serait retrouvés en débat public, on était morts. [...] Il faut qu'il y ait vraiment une discipline sur le sujet.* » Un organisateur de la concertation

Point faible identifié par les garantes :

Les délais parfois trop longs des réponses apportées aux questions²⁷.

Une interrogation est largement partagée sur l'intérêt du module de questions-réponses au regard à la fois des ressources et de l'investissement nécessaires chez chacun des membres du COP pour fournir les réponses, de la complexité du dispositif des relectures entre les auteurs avant mise en ligne des réponses, des nombreuses questions qui ne portaient pas sur l'objet de la concertation, et des interrogations sur le fait que ces réponses étaient bien lues.

« *Il y avait vraiment des questions sur des sujets sans aucun rapport, on a passé du temps à répondre et c'est du temps perdu.* » Un organisateur de la concertation « *La plateforme était faite principalement pour le module de questions-réponses. Celles-ci n'étaient pas toujours opportunes.* » Un organisateur de la concertation

²⁷ Voir page 24 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

« Il ne faut pas négliger, c'est un point à prendre en compte dans le REX, les heures d'ingénieurs qui sont nécessaires à la vulgarisation pour les réponses aux questions et pour la synthèse de la NRO. » Un organisateur de la concertation
« On a répondu à un certain nombre d'entre elles. La question qu'on peut se poser, c'est que c'est un vrai énorme investissement et je ne sais même pas si la personne qui pose la question regarde la réponse. Cela demandait parfois des validations croisées, des trucs assez chauds pour répondre dans les temps, et en fait on a répondu, au global, à une grande quantité de questions mais pour quelle efficacité, quel impact ? » Un organisateur de la concertation

Des remarques ont aussi été formulées sur les autres modules d'expression en ligne (sondage sur les thématiques à aborder en priorité, contributions sur la NRO), généralement pour souligner leur faible succès auprès des internautes, en invoquant plusieurs pistes : manque d'explications, défaut d'ergonomie de la plateforme numérique, manque de préparation du module.

« Il y a un truc qui n'a pas très bien marché : c'est le vote des thématiques prioritaires à hiérarchiser, bon là c'est pareil : on n'a peut-être pas assez expliqué ou la plateforme numérique n'était pas assez adaptée, mais peu de monde s'est mobilisé. » Un organisateur de la concertation
« Le sondage a été très peu utilisé : soit les gens n'ont pas su, ou n'ont pas compris ou n'ont pas eu envie de participer. » Un organisateur de la concertation
« S'agissant des contributions qu'on pouvait mettre sur la NRO, c'est une bonne initiative mais là, peut-être qu'on a aussi péché sur le fait qu'on aurait dû le mettre plus en amont et mieux expliquer. » Un membre du HCTISN
« Il n'y avait pas moyen de laisser des contributions sur la plateforme numérique, les participants ne pouvaient pas fournir des informations et des expertises. » Un organisateur de la concertation

Une personne interrogée relève cependant l'intérêt des contributions sur la NRO au regard de leur précision.

« On a vraiment eu des contributions précises sur des sujets très précis, et on a évité des avis trop larges dont le contenu est difficile à interpréter, pour être pris en compte en tout cas. Des contributions très précises permettent de donner des réponses très précises, et c'est vraiment intéressant. » Un membre du HCTISN

3.3. La qualité de l'information saluée, des avis mitigés sur le dispositif de communication

3.4.1. Des efforts louables sur l'information du public

❖ Le dossier de concertation et la documentation en général

La qualité du dossier de concertation, et plus généralement de la documentation mise à disposition du public lors de la concertation, a été saluée lors des entretiens.

« Pour le dossier de concertation, ça s'est bien passé, on a pris le temps. » Un organisateur de la concertation

« Le dossier de concertation, je le trouve très pédagogique. » Un organisateur de la concertation

« J'ai vraiment trouvé la plaquette très bien faite. Elle a été vraiment très utile. » Un organisateur de la concertation

« Les documents distribués étaient plutôt bien faits. » Un acteur local

« Les documents étaient de bonne qualité autant sur la forme que sur le fond. » Un organisateur de la concertation

Des organisateurs de la concertation soulignent en particulier l'intérêt que le dossier de concertation ait présenté les attentes de chacune des parties prenantes à l'égard de la concertation, ce qui a paru essentiel pour la clarté et le bon déroulement du dispositif.

« C'était bien de définir des attentes par entité, [...] cela a permis de différencier les acteurs, de mettre en avant leur diversité vis-à-vis du public. » Un organisateur de la concertation

« Les choses étaient assez claires [...] : chaque membre du COP avait une expression très claire des attentes, les choses étaient parfaitement définies. » Un organisateur de la concertation

« C'est à ce moment qu'on a illustré le fait que chacun avait son rôle à jouer, c'est à ce moment-là que chacun a pu dire ce qu'il attendait et finalement, c'était très important, peut-être avec le recul : c'était une forme de contrat. Si cela s'était mal passé, on aurait peut-être eu à revenir dessus mais cela n'a pas été le cas. C'est un moment qui a peut-être été vécu comme un peu compliqué, avec quelques frottements, mais finalement c'était très bien. C'est une des conditions de réussite de l'exercice. » Un organisateur de la concertation

« Chaque membre du COP avait une expression très claire des attentes, les choses étaient parfaitement définies. » Un organisateur de la concertation

Un organisateur de la concertation émet toutefois la réserve que cette documentation n'ait pas davantage traité le 4^e réexamen périodique dans son contexte plus global, pour une meilleure compréhension.

« Les documents, je les trouvais accessibles. Le côté un peu négatif, c'est le fait qu'ils ne s'accrochent pas du tout à la PPE et à d'autres sujets : [...] on rentre tout de suite dans du technique, sans une approche plus générale sur le nucléaire. C'est compliqué. » Un organisateur de la concertation

❖ La NRO et sa synthèse

Certaines personnes interrogées ont souligné l'importance que la NRO soit l'objet de la concertation et soit ainsi mise à disposition du public.

« On est très vite arrivés à la NRO. C'est un point important de la phase de préparation de la concertation, qui a été soutenu par EDF. Il ne fallait pas que le document qui soit soumis

à la concertation soit un document de plus mais que ce soit le document qui serait transmis à l'ASN pour la poursuite du fonctionnement des réacteurs de 900 MW. Ce n'est pas tout à fait la NRO qu'écrit EDF d'habitude, c'est un document plus copieux car il y avait la volonté d'être plus pédagogique, pédagogique pour des gens ayant une culture scientifique de Bac+3 – Bac+5. Ce document était accompagné par d'autres documents proposés par les autres acteurs. » Un organisateur de la concertation

« Rendre publique la NRO était indispensable, et la synthèse était utile parce que c'est un document relativement indigeste. Rendre public permet à tout un chacun de se référer à des thématiques particulières, peut-être pour une faible partie du public. » Un organisateur de la concertation

De façon plus large, les acteurs saluent unanimement la qualité de la synthèse de la NRO produite par EDF.

« J'ai eu plusieurs échos là-dessus, c'est très clair en fait sur des sujets pas simples, surtout pour un public non averti. » Un organisateur de la concertation

« La production d'une synthèse de la NRO est un très bon point, EDF a été encouragé à sortir un document lisible par le public intéressé. » Un organisateur de la concertation

« Au vu des débats, je pense que la synthèse de la NRO a été appréciée ; les gens avaient compris les grandes tendances des modifications proposées par EDF. Je trouve que c'était bien fait. » Un organisateur de la concertation

« La synthèse s'est faite au bon niveau. » Un organisateur de la concertation

« La synthèse de la NRO était bien faite, c'est un bon boulot qui a été fait à partir de la NRO, la synthèse était pédagogique et de qualité. » Un membre du HCTISN

« Le travail d'EDF pour rendre la NRO digeste a été remarquable ! Peu de maîtres d'ouvrage sont capables de faire cet énorme travail. » Un organisateur de la concertation

Deux autres acteurs soulignent par ailleurs le rôle du COR dans l'initiative et l'élaboration de cette synthèse.

« Nous avons eu un rôle dans la qualité des documents produits et notamment la production d'une synthèse de la NRO. C'est nous qui avons demandé qu'EDF produise un résumé de la NRO, nous avons relu ce document et fait plusieurs observations afin d'aboutir à une version lisible par le grand public. » Un organisateur de la concertation

« Le but était que la concertation ne soit pas trop technique, le COR avait veillé à ça notamment avec la synthèse de la NRO. Le COR l'a relue à plusieurs reprises, EDF a fait un effort assez conséquent et je pense que le résultat était assez réussi. » Un membre du HCTISN

Des recommandations sont émises à ce sujet : réaliser une synthèse de cet ordre pour chaque concertation du même type ; et la mettre à disposition des dialogues techniques en amont de la concertation.

« Il faudrait que la production de ce type document devienne une habitude. » Un organisateur de la concertation

« Il faudrait à l'avenir que la NRO puisse être mise à disposition des personnes lors des dialogues techniques, ou deux mois avant le début de la concertation pour que les gens aient le temps de s'en imprégner, c'est un document difficile. » Un organisateur de la concertation

❖ Cahier de l'ASN et FAQ de l'IRSN

Le cahier de l'ASN n° 1 ainsi que la foire aux questions (FAQ) de l'IRSN, mis en ligne et distribués lors des rencontres présentielle, ont enrichi à bon escient la documentation selon certains organisateurs de la concertation. L'un d'entre eux souligne l'intérêt de diversifier les sources d'information.

« Je pense qu'il y avait beaucoup de documentations différentes mises à disposition du public : de ce point de vue-là, il y avait plutôt une avancée, une volonté de diversifier à la fois les sources et les types de documents. » Un organisateur de la concertation
« La plaquette de l'ASN était vraiment très bien faite. La FAQ de l'IRSN aussi. La lettre de l'ASN est importante aussi. » Un organisateur de la concertation
« [...] on a dû faire deux retirages [du cahier de l'ASN], il a rencontré le public. » Un organisateur de la concertation

Un organisateur de la concertation souligne en particulier l'intérêt que la FAQ de l'IRSN a représenté en interne pour l'IRSN, dans la mesure où elle a permis d'anticiper et de préparer les réponses aux questions posées pendant la concertation.

« Le fait d'avoir eu plusieurs années de dialogues techniques sur cette thématique a permis d'avoir en banque des questions issues de la société et de s'en servir pour préparer les intervenants et les réponses aux questions. La FAQ de l'IRSN a été appréciée grâce à cela, elle n'était pas anticipable en interne. Nous aurions d'ailleurs pu anticiper davantage d'autres questions et mieux s'appuyer sur ce travail pour préparer la concertation. » Un organisateur de la concertation

Point positif identifié par les garantes :

Un effort de pédagogie des acteurs de la concertation en réunion et sur les documents de la concertation.

3.4.2. Des interrogations et suggestions sur les moyens mis en œuvre pour promouvoir la concertation

❖ Les conférences de presse nationales

Les conférences de presse nationales, de lancement de la concertation en septembre 2018, et de restitution du bilan de la concertation en octobre 2019, ont notamment été commentées sous l'angle des retombées médiatiques. Malgré des avis mitigés, l'organisation de ce type d'événement apparaît comme une nécessité.

« La conférence de lancement a eu plus de retombées. C'est indispensable d'en avoir une en tout cas, pour faire savoir. » Un organisateur de la concertation
« La conférence de presse d'ouverture a rempli son rôle : elle a éveillé l'intérêt de la presse nationale, il y avait quelques représentants de la presse régionale aussi. Je pense que c'était important d'en organiser une. » Un organisateur de la concertation
« Il y a eu peu de retombées médiatiques car ce n'est pas un sujet qui fait vendre. » Un organisateur de la concertation
« Cela dépend aussi de l'intérêt des médias sur le sujet. Il y a parfois eu quelques articles dans les médias locaux mais pas assez dans la presse nationale, il y a un effort à faire de ce côté-là. » Un membre du HCTISN

Deux organisateurs de la concertation soulignent la diversité et la qualité des documents mis à disposition des journalistes lors des deux conférences de presse. L'un d'entre eux regrette cependant qu'EDF n'ait pas présenté les enseignements tirés de la concertation lors de la deuxième conférence de presse.

« On s'est présentés à la conférence de presse [de lancement] avec des supports de bonne qualité. » Un organisateur de la concertation
« Je pense qu'il y a une diversité de documents qui apportent tous leur plus-value. Après, cela aurait été bien que notamment au moment de la conférence de presse [de restitution], l'exploitant puisse émettre son propre document. Ils vont peut-être l'émettre après mais cela va être un peu refroidi. » Un organisateur de la concertation

Un autre organisateur de la concertation souligne la présence de « représentants de haut niveau » de chacune des parties prenantes du COP, ainsi que la qualité des présentations et des échanges.

« Les conférences de presse nationales étaient d'un très bon niveau. La deuxième a été mieux préparée et animée. Il y avait des représentants de haut niveau, ce n'est pas si fréquent que cela de pouvoir réunir les premiers rangs des partenaires. L'estrade était particulièrement bonne. Les présentations et les interactions avec la salle étaient de bonne qualité. » Un organisateur de la concertation

❖ Les conférences de presse locales

Des conférences de presse locales ont parfois été organisées pour annoncer les réunions publiques. Tandis que des acteurs locaux jugent que ces conférences de presse ont rempli leur fonction, d'autres acteurs se montrent plus mitigés sur les retombées dans la presse locale.

« Nous avons organisé une conférence de presse avant la réunion avec EDF, l'ASN et l'IRSN. Nous avons eu un bon retour dans la presse papier. Il y a eu une vraie volonté d'informer et d'associer le public. » Un acteur local
« Les conférences de presse ont été utiles ; nous n'avons eu que quelques retombées, elles étaient suffisantes, pas besoin d'en faire plus car ce qui importe au-delà du temps médiatique, c'est ce que l'on va faire du matériau collecté. » Un acteur local

« Ça a le mérite d'exister, après ça ne va pas très loin. C'était bien [...] mais ce n'était pas non plus des journaux avec une grande diffusion... [...] C'était assez fidèle. » Un acteur local
« J'ai été un peu déçu par le manque de retombées. Mais en même temps, il n'y avait pas de scoops et beaucoup de journalistes étaient peut-être venus pour entendre autre chose. Il y avait quand même de l'intérêt de la part des journalistes, ce qui ne veut pas dire qu'ils en sortiront quelque chose ensuite. » Un organisateur de la concertation

Le manque de temps, le « *manque de volonté de l'exploitant* » (une fois) sont mis en avant pour expliquer que de telles conférences de presse n'aient pas été organisées systématiquement. Certains appellent ainsi à anticiper davantage.

« Nous n'avons pas organisé de conférence locale avant la réunion, nous n'avions pas le temps. » Un acteur local
« Je sais que des soucis ont été soulevés par l'ANCCLI pour l'information de la presse locale. [...] Il faut avoir un bon taux de couverture des médias locaux pour faire venir du monde. Mais force est de constater qu'il y avait pas mal de monde dans les réunions. Si on veut la réussite, il faut se donner les moyens, donc peut-être faire un peu plus. » Un organisateur de la concertation
« C'était bien d'organiser des conférences de presse locales. Il y a un petit sujet d'anticipation des sujets locaux et d'adaptation au territoire à creuser néanmoins. » Un organisateur de la concertation

❖ Des suggestions de renforcement du dispositif de communication

Plusieurs acteurs interrogés, au sein du HCTISN, estiment que le dispositif de communication aurait mérité d'être renforcé via la plateforme, les réseaux sociaux et à l'échelle de chacun des co-organisateur.

« Il aurait aussi fallu faire plus de publicité autour de ces réunions. » Un membre du HCTISN
« S'il fallait refaire quelque chose, je pense qu'il faudrait faire plus de publicité, mais pour moi cela repose aussi sur chacun des acteurs. » Un membre du HCTISN
« On aurait peut-être pu faire une rubrique sur la plateforme. Je pense qu'on n'a pas bien clarifié qui faisait un retour médiatique, c'est très compliqué pour le HCTISN d'avoir ce retour au niveau local, on avait des informations de la part d'EDF mais ça aurait pu être intéressant de mettre sur la plateforme. » Un membre du HCTISN
« Il faut innover avec les réseaux sociaux, par exemple provoquer des échanges sur Twitter. » Un organisateur de la concertation

Plus largement, d'autres interlocuteurs attribuent la participation modeste au manque de notoriété des CLI et à leur faible visibilité dans les médias ainsi qu'aux modalités proposées au public.

« C'est toujours un peu trop confidentiel, le grand public ne connaît même pas leur existence [les CLI], autour des sites encore un peu car ils reçoivent les bulletins d'information... On en parle très rarement dans les grands médias, on n'a pas assez de visibilité. [Il faut] demander davantage l'avis des gens, avec des référendums locaux, nationaux, aller au-delà de la simple concertation ou consultation. » Un acteur local
« Ce qui est dommage, c'est qu'on n'ait pas beaucoup plus associé la presse au niveau local. [...] Il y a une histoire de temps [...] » Un organisateur de la concertation

3.4. Le traitement des contributions étrangères et l'information en anglais

Pour ce qui est de l'ouverture de la concertation aux ressortissants étrangers, deux personnes interrogées considèrent que la traduction en anglais des principaux documents d'information a été suffisante.

« Il a été appréciable de traduire les principaux documents en anglais. Certains ont demandé des réponses à leur contribution en allemand, mais je ne crois pas que l'on soit obligés d'aller jusque-là. » Un organisateur de la concertation

« [...] je pense qu'on a été suffisamment ouverts sur l'international, il y a eu beaucoup de choses faites. Tout traduire en anglais, ce serait quand même un peu beaucoup. » Un organisateur de la concertation

En revanche, le traitement des contributions étrangères suscite réflexions et suggestions.

« Il y a aussi la question des contributions étrangères, cette question a été évoquée mais n'a pas été traitée en profondeur pour telle ou telle raison, elle reviendra. [...] Les études envoyées par des entités étrangères ont relevé le défi de traiter de l'objet de la concertation alors que le grand public dans les réunions publiques, pas toujours. [...] J'insiste sur le besoin de savoir comment répondre à la demande étrangère. Sachant que ce ne sont que des gouvernements et non des individus qui sont intervenus, sont-ils légitimes à participer à une concertation publique ? La concertation doit-elle être circonscrite à la participation d'individus en France ? Est-ce que les commentaires politiques, même s'ils sont basés sur des critères techniques, ne peuvent être pris en compte ? Dans notre cas, la prise en compte s'est limitée à répondre « tout a été pris en compte mais on ne fait rien », c'est un peu ambigu. » Un organisateur de la concertation

« On aurait peut-être pu démultiplier les réunions, notamment de l'autre côté d'une frontière à Bugey ou Gravelines, ne serait-ce que des réunions d'information ou de partage. » Un organisateur de la concertation

La recommandation des garantes :

Il convient de noter que la question de l'opportunité de la prolongation de fonctionnement des réacteurs de 900 MW est commune à toutes ces contributions, en effet le prolongement des centrales de 900 MW au-delà de 40 ans est perçu par ces contributeurs étrangers comme une partie importante de la stratégie énergétique de la France. Il est produit sur la plate-forme un rapport d'experts en provenance du ministère du développement durable et du tourisme de la république d'Autriche. Ce document est produit dans sa version anglaise, il conviendrait d'en publier une traduction en français²⁸.

²⁸ Voir page 25 du bilan des garantes : <https://concertation.suretenucleaire.fr/blog/le-bilan-des-garantes-de-la-concertation-est-en-ligne>

4. LA PHASE BILAN DE LA CONCERTATION

4.1. Des documents de « bilan » appréciés dans leur ensemble, mais pas connus de tous

4.1.1. Des documents divers qui se complètent bien

Nota bene : Quelques acteurs interrogés ont indiqué ne pas avoir encore lu les documents²⁹ de la phase bilan de la concertation.

La majorité des acteurs ayant lu les documents de bilan, se sont dits satisfaits de leurs contenus.

« Tous ces documents sont plutôt convergents, cela montre une certaine liberté de parole et que tout cela a eu du sens et qu'il n'y a pas de biais. » Un organisateur de la concertation
« Globalement on a de bonnes conclusions. » Un membre du HCTISN

Plusieurs acteurs qui ont participé à leur rédaction ont notamment souligné la complémentarité entre les différents documents.

« Tout ce travail a été assez bien coordonné, nous avons pas mal travaillé pour rendre des documents concis et complets. » Un organisateur de la concertation
« Cela a été un énorme boulot. Nous, on les a beaucoup lus et exploités [...] on a mené un atelier sur le FOH et un autre sur les aléas climatiques. » Un organisateur de la concertation
« J'ai trouvé que la phase bilan s'est bien déroulée, avec un bon niveau de dialogue entre COP et COR. » Un organisateur de la concertation

Certains souhaitent que ces documents soient davantage valorisés, notamment en faisant l'objet d'un retour auprès des CLI.

« Est-ce qu'on les a assez valorisés ? Je ne sais pas. » Un organisateur de la concertation
« Il faudrait faire un retour sur ces documents lors de la prochaine CLI. » Un acteur local

²⁹ Le bilan des garantes, le compte-rendu de la concertation établi par le COP, le rapport du COR et l'avis du HCTISN

4.1.2. Le bilan des garantes, considéré comme un reflet fidèle de la concertation

Les acteurs interrogés ont apprécié la clarté du bilan des garantes et la justesse de son propos.

« Le bilan des garantes n'était pas divergent des autres documents, c'est bon signe. » Un organisateur de la concertation

« Je l'ai trouvé très bien, très pragmatique, facile à lire. C'est un bon résumé du ressenti que j'ai eu sur les quelques réunions publiques où j'ai pu aller. » Un organisateur de la concertation

« Le bilan des garantes [...] met très justement le doigt sur des insatisfactions et des fragilités. » Un membre du HCTISN

Plusieurs acteurs notent que ce bilan est conforme au rôle des garantes et aux positions qu'elles ont tenues sur l'objet de la concertation.

« Je n'avais jamais lu un bilan de garant auparavant, je l'ai trouvé de bonne qualité, sauf sur les recommandations qui dépassent le cadre de la concertation. » Un organisateur de la concertation

« Je l'ai trouvé conforme à ce qu'elles ont annoncé : elles ne se prononcent pas sur le fond mais sur les modalités, c'est bien fait, c'est assez clair. » Un organisateur de la concertation

« Dans leur bilan, les garantes ont inclus les avis et questions posées qui ne traitaient pas de l'objet de la concertation, c'est leur rôle, donc c'est un apport par rapport aux autres documents. » Un organisateur de la concertation

« Ce bilan [...] aide bien à comprendre leur rôle. » Un organisateur de la concertation

En outre, deux acteurs se félicitent que le bilan des garantes ait été traduit en anglais tenant ainsi compte des contributeurs étrangers.

« Il est très lisible, on l'a traduit en anglais pour répondre aux contributions des étrangers qu'on a pu avoir. » Un membre du HCTISN

« J'ai été agréablement surprise de la traduction de leur bilan en anglais, c'est une bonne chose. » Un organisateur de la concertation

4.1.3. Le compte rendu de la concertation établi par le COP, un support volumineux mais de référence

Plusieurs acteurs estiment que le compte-rendu de la concertation établi par le COP est le document qui « *exprime le mieux le contenu de la concertation* ».

« Il est très bien rédigé, c'est un gros travail mais qui peut être vraiment réutilisé pour de futures concertations, et (...) participe (...) à un effort de transparence de concertation. » Un membre du HCTISN

« Le COP a effectué un bon travail factuel et précis pour la mémoire de la concertation. » Un membre du HCTISN

« C'est lui qui exprime le mieux le contenu de la concertation. [...] C'est important de ne pas oublier de retourner dans ce compte rendu pour vraiment connaître les idées qui ont été exprimées. [...] Pour que chacun des acteurs puissent vraiment prendre en considération la concertation, il faut vraiment se baser sur ce compte rendu. » Un membre du HCTISN

« Ce document est remarquable, c'est la mémoire de la concertation. Il n'y a pas grand monde qui l'a lu c'est le fil de l'histoire sans interprétation. » Un organisateur de la concertation

« Le rapport du COP est extrêmement détaillé, peut-être trop mais c'est une base de lecture intéressante. » Un organisateur de la concertation

4.1.4. L'avis du HCTISN, en évolution suite au rapport du COR

Les acteurs rappellent que l'avis du HCTISN est fondé sur le rapport du COR et sur le compte rendu de la concertation établi par le COP, dont il tire les enseignements. Ils soulignent également que l'avis du HCTISN n'est pas identique au rapport du COR et qu'il a fait l'objet de débats et d'amendements en séance plénière du HCTISN.

« Un bon travail de synthèse et d'analyse à partir du compte rendu du COP. » Un membre du HCTISN

« Les recommandations issues du rapport du COR ont été discutées et validées. Est-ce qu'on aurait pu aller plus loin ? » Un organisateur de la concertation

« Une ou deux parties de ce document ont été âprement discutées. » Un organisateur de la concertation

« Il n'est pas totalement identique aux conclusions du COR, je trouve ça très bien comme ça. Certains ont pu regretter que ce ne soit pas un copié-collé mais ça a plutôt bien fonctionné, de manière assez démocratique. » Un organisateur de la concertation

5. LES SUGGESTIONS EMISES POUR LES SUITES DE LA CONCERTATION

Nota bene : Cette section relie les suggestions émises par les acteurs interrogés aux recommandations issues de l'avis du HCTISN.

Plusieurs acteurs souhaitent maintenir le pilotage de la concertation – tout en l'allégeant – pour « continuer à travailler » à l'application des recommandations du HCTISN.

« Il faut un continuum dans la participation, c'est écrit dans les recommandations du HCTISN et il faut commencer à travailler là-dessus. » Un organisateur de la concertation
« Peut-être que l'on pourrait faire un bilan annuel avec les acteurs du COP et en faire un point annuel au HCTISN pour mesurer la prise en compte des recommandations. » Un organisateur de la concertation
« On va probablement se voir un peu moins souvent, tant qu'on ne retourne pas sur les territoires. Je pense qu'il faut quand même garder le contact [...] Chinon ce n'est pas pour tout de suite, donc il faut garder le contact, conserver le dispositif du COP. » Un organisateur de la concertation
« L'organisation : Il faut qu'il y ait un suivi de veille du HCTISN. [...] Je serais plutôt favorable, peut-être sous une forme un peu plus légère, à ce qu'on continue à travailler au sein du COP, peut-être au sein du COR. En tout cas, il faut qu'il y ait une coordination qui se fasse, que l'ensemble des acteurs impliqués continuent à l'être. » Un organisateur de la concertation
« Tout le monde est investi mais il manque des prescriptions pour la suite. » Un membre du HCTISN
« Un point à regarder est la date à laquelle l'ASN, l'IRSN, EDF doivent revenir vers le public. » Un organisateur de la concertation

Rappel de la recommandation n°1 du HCTISN : À l'attention des acteurs concernés par la concertation, rendre compte de la manière dont ils prennent en considération les contributions du public dans le domaine relatif à la sûreté nucléaire.

Plusieurs acteurs estiment que la conférence de presse du 3 octobre 2019 n'est pas suffisante. Selon eux, il est nécessaire de rendre compte de la concertation sur chaque territoire pour faire connaître et « présenter le bilan de la concertation et le calendrier à venir ».

« Pour l'instant il y a eu un retour très formel de fait avec la conférence de presse et les différents comptes rendus de la concertation. Tout est accessible mais ce n'est pas pour ça qu'ils seront lus. Il faut profiter des assemblées générales des CLI pour qu'elles s'emparent du sujet. Il faut donner à voir ce qu'il va se passer même si le laps de temps peut être long. » Un organisateur de la concertation
« Il va falloir retourner localement pour rendre compte de la manière dont on tient compte des questions exprimées. C'est à faire autour de la date du positionnement de l'ASN, soit juste après le 2^e semestre 2020, soit après 2021, [...] et pas au niveau national mais de façon adaptée à chaque zone. » Un organisateur de la concertation
« La question qui se pose maintenant c'est qu'est-ce qu'il se passe ensuite ? D'ici les enquêtes publiques ? Il faut revenir expliquer au public ce qui a été ou non pris en compte, pourquoi ? par internet ? avec des réunions publiques d'information où l'ASN explique ses recommandations ? [...] Il y a le calendrier de l'ASN sur le site mais il n'est pas assez précis pour quelqu'un qui souhaite s'impliquer et participer. Il faut donner des dates plus précises. » Un membre du HCTISN
« Il faut être vigilant, il va falloir l'expliquer [le processus] aux gens et bien accompagner. » Un acteur local

Cette restitution locale pourrait se faire à l'occasion des réunions de CLI ou sous forme d'encarts dans la presse.

« Ce serait bien que les CLI fassent redescendre les grandes données de cette concertation, que l'on soit vraiment un relai des participants, sous forme de communiqués de presse ou point de l'ordre du jour des réunions de CLI. Etant donné que nous sommes tenus d'organiser une réunion publique par an, on pourrait y faire un retour, vu que c'est grosso modo le même public à chaque fois. » Un acteur local

« On a dit que cette concertation s'inscrivait dans un cadre de participation continue du public tout au long du 4^e réexamen périodique. Il me semble important d'aller dans les territoires présenter le bilan qui a été fait, et pour les informer aussi de la suite du processus générique et pour chaque site. [...] Ce n'est peut-être pas des réunions publiques, mais au moins des encarts dans les journaux locaux. Ce qui serait intéressant, c'est que les acteurs disent comment ils ont pris en compte les contributions du public et mettent en avant les bénéfices de la concertation : il n'y aurait pas eu telle ou telle chose sans la concertation, on n'aurait probablement pas pensé à tel ou tel point. » Un membre du HCTISN

La recommandation des garantes :

Il est indispensable que chacune des parties prenantes de cette concertation explicite très clairement quels enseignements elle en tire et comment cela se traduira dans les décisions qui lui incombent.

Rappel de la recommandation n°2 du HCTISN : Assurer la continuité de l'information du public, notamment via le maintien et la mise à jour régulière de la plateforme numérique, des dialogues techniques et plus généralement par une dynamique de partage de l'information dans les territoires

Pour continuer à informer le public, quasiment tous les acteurs recommandent de maintenir et de mettre à jour régulièrement les informations de la plateforme numérique.

« Il faut assurer le continuum du 4^e réexamen périodique avec la forme numérique. Il faut mettre à disposition sur la plateforme toutes les actualités sur le sujet et faire des piqûres de rappel en disant ce qu'il se passe ailleurs (les autres enquêtes publiques). » Un organisateur de la concertation

« On a mis à jour la FAQ et on continuera. [...] Le positionnement de l'ASN va être la principale information nouvelle entre maintenant et le début de l'enquête publique sur Tricastin-1. Il faudra prévoir une bonne communication, que les échanges avec public soient sur ce sujet. » Un organisateur de la concertation

« Il faut continuer à alimenter la plateforme numérique avec l'étude de Greenpeace sur la NRO et toute la documentation qui concerne le sujet. » Un membre du HCTISN

« La difficulté c'est de tenir dans le temps. Il y a un risque de perte d'information avec les autres décisions des gouvernements suivants sur la politique énergétique, c'est compliqué pour nous en local de garder le public attentif au sujet, mais le souhaite-t-on ? [...] Nous on fera de l'information en externe, mais est-ce que la plateforme ou le site de l'ANCCLI ne doivent pas proposer une information nationale ? » Un acteur local

Pour faire vivre la plateforme, certains proposent également de prolonger le module de questions-réponses et la newsletter.

« Est-ce qu'on en fait une simple boîte aux lettres où on engrange les comptes rendus et on laisse à disposition pendant 12 ans, ou bien est-ce qu'il faut quand même garder un lien avec les prochaines étapes et on le fait un peu vivre ? Avec la newsletter, des choses comme ça. » Un organisateur de la concertation

« Je me demande s'il ne faut pas continuer à avoir un outil numérique qui continue à vivre, pour que les gens puissent continuer à poser des questions. » Un organisateur de la concertation

« Sur la plateforme numérique : en maintenant le système de questions-réponses, en mettant à jour les informations et en publiant dessus tous les sujets qui impactent la NRO, toutes les actualités. » Un organisateur de la concertation

Certains acteurs estiment que le maintien de la plateforme numérique peut suffire à « assurer la continuité de l'information du public », ou du moins qu'il n'est pas nécessaire d'organiser de nouvelles réunions publiques.

« Il n'est cependant pas nécessaire d'organiser de nouvelles réunions. » Un membre du HCTISN

« Refaire une ou des réunions publiques c'est bien mais il faut avoir un message distinct de notre communication locale à faire passer. Un acteur local

« Trop de concertation nuit à la concertation. Attention, c'est toujours gênant de faire du localisme sur un sujet pareil. » Un acteur local

A contrario, d'autres acteurs souhaitent que plusieurs réunions publiques encadrées par les CLI assurent la continuité entre la concertation et les enquêtes publiques sous la forme de dialogues techniques.

« Il faut refaire une ou plusieurs réunions comme pour le dialogue technique. » Un membre du HCTISN

« Je pense qu'il faut vraiment une succession de réunions entre maintenant et les enquêtes publiques programmées : inciter les dialogues techniques à aller dans les territoires. Les CLI n'ont pas forcément le temps ni les moyens, et si nous, ASN, IRSN, ANCCLI, on se bouge pour faire comprendre les enjeux du 4^e réexamen périodique en focalisant sur les enjeux propres à chaque territoire, on va contribuer à mieux informer et mobiliser les territoires. Il faut démultiplier les dialogues techniques en local et pousser les CLI à faire des choses. » Un organisateur de la concertation

« Maintenant les gens veulent être associés, il y a une demande de démocratie participative et d'ateliers notamment. Il faut qu'ils puissent s'exprimer. » Un acteur local

La recommandation des garantes :

Il semble pertinent de poursuivre l'information et l'inclusion du public jusqu'aux enquêtes publiques qui auront lieu réacteur par réacteur, et notamment en faisant perdurer le site internet <https://concertation.suretenucleaire.fr> car il est très facile à mémoriser, et en s'appuyant sur les Commissions Locales d'Information, sur les territoires concernés. En effet, la question de l'inclusion des publics ressort comme une exigence fondamentale de la concertation, de sorte à insuffler davantage une culture de la sûreté.

Rappel de la recommandation n°3 du HCTISN : Mettre à disposition du public le présent avis du Haut comité et les résultats de la concertation dans le cadre des futures enquêtes publiques pour chacun des réacteurs concernés

Dans la perspective des enquêtes publiques, plusieurs acteurs recommandent de mettre les documents de la concertation à la disposition du public lors de celles-ci et surtout d'informer le public en amont – sous la forme d'une réunion publique de préparation voire en mettant à disposition la documentation dès avant l'ouverture de l'enquête publique.

« Dans l'idéal, il faudrait organiser une réunion publique en amont des enquêtes publiques sur chaque site, c'est à étudier mais cela devient un peu lourd. Ou alors il faut trouver un autre moyen d'informer le public, même si une réunion reste la meilleure solution pour instaurer un dialogue. » Un organisateur de la concertation

« Il faut pérenniser les outils, préciser les échéances des prises de position afin d'anticiper l'arrivée et la préparation des enquêtes publiques. » Un organisateur de la concertation

« Il faut que tous les documents de la concertation soient intégrés aux dossiers d'enquêtes publiques. Pour les enquêtes publiques, il faut bien anticiper la préparation des CLI qui seront un relai important. Par exemple la VD4 de Tricastin 1 est en cours et on ne sait toujours pas quand va avoir lieu l'enquête publique. Il n'y a aucune information publique sur le déroulé de cette VD4. Tout cela n'aide pas à la préparation de l'enquête publique et rend difficile le suivi. » Un organisateur de la concertation

Rappel de la recommandation n°4 du HCTISN : Examiner les possibilités de procéder à une enquête publique unique pour des réacteurs d'un même site

Quelques acteurs demandent que soit envisagée des enquêtes publiques regroupées dans la mesure du possible afin de « ne pas écraser le public ».

« Ce qui a été dit dans les recommandations du HCTISN : compacter les enquêtes publiques car trop de consultation tue la consultation. » Un membre du HCTISN

« Il y a trop de réacteurs et sur une période trop longue pour refaire les mêmes exercices à chaque fois. C'est surtout à EDF, l'ASN et l'IRSN qui sont concernés et aux CLI de se mobiliser quand c'est leur tour. » Un organisateur de la concertation

Rappel de la recommandation n°5 du HCTISN : Renouveler l'initiative d'une concertation dans le cadre du processus du 4e réexamen périodique des réacteurs de 1300 MW

La plupart des acteurs interrogés souhaitent renouveler une telle démarche de concertation volontaire.

« Il faut refaire la même chose pour les 1300 MW. » Un organisateur de la concertation

« Il faut songer à faire la même chose pour les réacteurs de 1300 MW. » Un organisateur de la concertation

« Chez nous, chacun est convaincu du sens de l'exercice. [...]si on devait le refaire, on referait sur le même modèle, et puisque ça s'est bien passé, on a retenu des choses et on va en tenir compte. » Un organisateur de la concertation

ANNEXE – LISTE DES ACTEURS RENCONTRES

Noms	Fonctions	Date	Désigné comme...
Véronique BAUDE	Présidente de la Commission locale d'information (CLI) de Bugey	29/10	Un acteur local
Alain RENARD	Président de la CLIN de Blayais	18/10	Un acteur local
Céline ACHARIAN	Directrice de l'information, de la communication et des usages numériques de l'ASN, membre du Comité opérationnel (COP)	22/10	Un organisateur de la concertation
Caroline LAVARENNE	Cheffe du bureau des agressions et des réexamens de sûreté de la direction des centrales nucléaires de l'ASN, membre du COP	23/10	Un organisateur de la concertation
Olivier VEYRET	Ancien adjoint à la cheffe de la division de Lyon de l'ASN,	21/10	Un acteur local
Xavier LAYRAC	Délégué concertation et débat public EDF, coordinateur du COP du HCTISN	16/10	Un organisateur de la concertation
Pierre-Franck THOME-JASSAUD	Ancien délégué concertation et débat public EDF, ex-coordinateur du COP du HCTISN	25/10	Un organisateur de la concertation
Frédéric MENAGE	Directeur de l'expertise sûreté de l'IRSN , membre du COP	17/10	Un organisateur de la concertation
Audrey LEBEAU LIVE (acc. Véronique LEROYER)	Responsable du service d'ouverture à la société de l'IRSN	06/11	Un organisateur de la concertation
Yves LHEUREUX	Directeur de l'ANCCLI, membre du COP du HCTISN	30/10	Un organisateur de la concertation
Elisabeth BLATON	Adjointe au chef de la Mission sûreté nucléaire et radioprotection (MSNR) du service des risques technologiques à la direction générale de la prévention des risques du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), membre du secrétariat du HCTISN	21/10	Un membre du HCTISN
Christine NOIVILLE	Présidente du HCTISN	24/10	Un membre du HCTISN
André-Claude LACOSTE	Président du Comité d'orientation (COR), ancien président de l'ASN	21/10	Un organisateur de la concertation
Ann MAC LACHLAN	Membre du COR	16/10	Un organisateur de la concertation
Alain VICAUD	Membre du COR	28/10	Un organisateur de la concertation
Eric VINDIMIAN	Membre du COR	21/10	Un organisateur de la concertation

Roger SPAUTZ	Chargé de campagne nucléaire pour Greenpeace Luxembourg, membre du HCTISN	22/10	Un membre du HCTISN
Nicolas FOURNIER	Président de l'ADELFA (Assemblée de défense de l'environnement du littoral Flandre-Artois), membre de la CLI de Gravelines	29/10	Un acteur local
Cédric HAUSSEGUY	Directeur de la centrale nucléaire du Tricastin, EDF	NR	
Aurélien FOLLENFANT	Cheffe de mission communication de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, EDF	21/10	Un acteur local
Didier HOCHART	Salarié EDF, secrétaire du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la centrale de Gravelines, membre du collège « salarié » de la CLI de Gravelines et de l'ANCLI (aujourd'hui en retraite)	NR	